



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

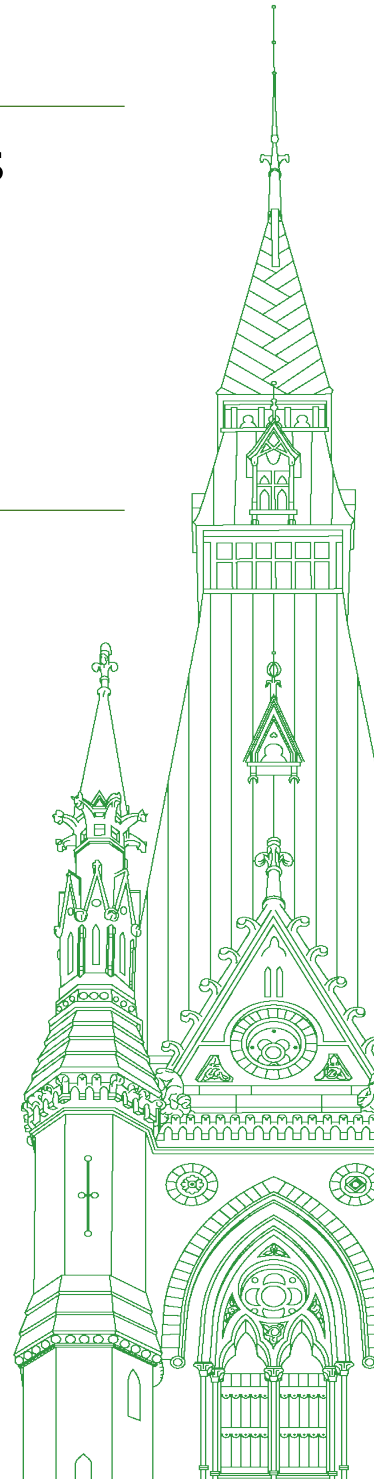
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 16 novembre 2020

Président : M. James Maloney



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 16 novembre 2020

• (1110)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etoibicoke—Lakeshore, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Merci à tous de se joindre à nous. Nous sommes quelques minutes en retard, alors je vais commencer tout de suite.

Nous avons trois témoins qui ont été assez aimables pour nous accorder du temps aujourd'hui. De Meadow Lake Tribal Council Industrial Investments, nous accueillons Mme Tina Rasmussen, de Nawitka Capital Advisors, nous recevons M. Don Roberts, et du Syndicat des Métallos, nous avons M. Jeff Bromley.

Chacun de vous disposera de cinq minutes maximum pour ses déclarations liminaires, puis nous passerons à la période des questions. Vous êtes libres de vous exprimer en anglais ou en français. Le service d'interprétation est disponible.

Pourquoi ne commençons-nous pas tout de suite?

Monsieur Roberts, il se trouve que je vous ai regardé en premier, alors pourquoi ne commencez-vous pas?

M. Don Roberts (président-directeur général, Nawitka Capital Advisors Ltd.): Merci beaucoup de me donner l'occasion de m'adresser au Comité aujourd'hui. On m'a demandé de parler de la reprise économique du secteur forestier en mettant l'accent sur les moyens d'assurer un avenir à faible émission de carbone.

Je suis Don Roberts. Je suis le fondateur et PDG de Nawitka Capital. Nawitka Capital est une maison bancaire d'investissement qui se concentre sur les secteurs des énergies renouvelables et des technologies propres et qui met plus particulièrement l'accent sur la bioéconomie émergente. Je suis associé au secteur des produits forestiers depuis plus de 40 ans. Avant de fonder Nawitka en 2013, j'ai été le vice-président de la banque d'investissement de la CIBC, où j'ai fondé et dirigé l'équipe de la banque chargée des énergies renouvelables et des technologies propres.

Je suis ici pour parler de la transformation en cours du secteur forestier canadien par l'entremise d'utilisations innovantes des produits à base de bois et pour essayer de proposer quelques mesures concrètes pour soutenir l'objectif du Canada de réduire le carbone.

Où sont les occasions? Pour évaluer les solutions de rechange, j'aimerais m'appuyer sur le rapport « Wood Fibre Futures », que j'ai corédigé plus tôt cette année pour le gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Ce rapport visait à montrer comment les ressources forestières pouvaient être exploitées pour soutenir la transition de la Nouvelle-Zélande vers une économie zéro émission nette d'ici 2050. Très franchement, les conclusions sont également applicables au Canada.

Après avoir examiné plus d'une centaine de produits émergents fabriqués à partir de biomasse ligneuse de moindre valeur, nous avons choisi les deux produits les plus prometteurs sur le plan commercial. Le premier est le pétrole biobrû, qui peut être utilisé directement pour des applications de chauffage et d'électricité ou être transformé — ce qui est important — en une série de carburants de transport, de produits biochimiques et de biomatériaux. Le second produit est le bio-coke, ou bois torréfié, qui peut être utilisé pour la fabrication de l'acier.

La bonne nouvelle est que nos entreprises forestières canadiennes s'associent déjà à des entreprises biotechnologiques canadiennes innovantes pour construire des usines de pétrole biobrû. Par exemple, Bioénergie AE, une coentreprise entre Arbec Forest Products établie au Québec et Ensyn Technologies établie à Ottawa, a construit une usine de pétrole biobrû de 40 millions de litres sur la Côte-Nord, au Québec, en 2018. Dans l'Ouest, Arbios Biotech, une coentreprise entre Canfor, basée en Colombie-Britannique, et Licella, basée en Australie, envisage actuellement la construction d'une usine commerciale de pétrole biobrû à Prince George.

Bien qu'il s'agisse davantage d'un créneau commercial, le bio-coke ou le bois torréfié peuvent être utilisés comme substitut au charbon métallurgique et à la production de fer et d'acier. Étant donné l'intensité en carbone relativement élevée des technologies traditionnelles de fabrication de l'acier, ce marché pourrait bien être un marché émergent intéressant pour le bois de moindre qualité provenant du secteur forestier.

Des mesures sont déjà en train d'être prises. ArcelorMittal, qui est la société mère de Dofasco, travaille à la construction d'une usine de bio-coke de 50 000 tonnes par an au Pays-Bas. Dofasco travaille actuellement avec plusieurs fournisseurs de technologie de bio-coke pour construire une usine de démonstration dans leur aciérie canadienne.

Les produits dérivés du bois massif de grande valeur ont également une occasion importante de réduire les émissions de carbone dans l'environnement bâti. Plus précisément, l'occasion s'articule autour de la capacité de réduire les émissions de carbone par la séquestration, l'évitement et l'élimination du carbone. J'ai relevé des technologies et des produits précis dans mon mémoire écrit plus long.

Quel est le rôle du gouvernement ici? À notre avis, l'outil politique le plus efficace pour soutenir la transition vers un avenir à faible émission de carbone est une réglementation souple qui se concentre sur un secteur précis qui émet beaucoup de carbone. Une telle réglementation fixe des objectifs précis en matière d'intensité de carbone et laisse ensuite les intervenants du secteur privé déterminer la meilleure façon d'atteindre ces objectifs. La conformité est facilitée par l'utilisation de crédits de carbone échangeables. Selon nous, des règlements souples favorisent l'utilisation la plus innovante des technologies, car la technologie est agnostique quant aux matières premières. Ils laissent la prise de décision aux mains du secteur privé.

Il est important de noter que, compte tenu notamment de la pandémie de COVID, ces outils ne représentent pas un coût direct pour le Trésor public puisque le fardeau d'observation est assumé par les gros émetteurs de carbone. On applique essentiellement le principe du « pollueur-payeur ».

Le gouvernement du Canada travaille déjà à l'élaboration d'une norme en matière de carburant propre pour des secteurs précis. Des normes de carburant à faible teneur en carbone, axées uniquement sur le secteur des transports, existent déjà en Colombie-Britannique, en Californie et en Allemagne. Comme le montre l'Agence internationale de l'énergie, l'adoption de cet outil politique est clairement une tendance mondiale.

Pour atteindre le plein potentiel du secteur forestier, nous recommandons également aux décideurs politiques de reconnaître les émissions de carbone produites par la construction et le carbone stocké dans l'environnement bâti. Comme dans le cas des normes relatives aux combustibles à faible teneur en carbone, des règlements souples pourraient être mis en œuvre pour mesurer ce carbone et favoriser les comportements visant à réduire les émissions grâce à une sélection intelligente des matériaux.

• (1115)

Il convient de noter qu'un avantage secondaire de ce type de politique appliquée à l'environnement bâti canadien est qu'elle pourrait élargir considérablement le marché intérieur du bois massif canadien, ce qui réduirait la dépendance de l'industrie canadienne du bois à l'égard des exportations vers les États-Unis. Étant donné que le conflit sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis ne prendra jamais fin, un grand marché canadien serait d'une valeur stratégique considérable. C'est particulièrement important lorsque nous prenons conscience — et je le pense vraiment — que la pierre angulaire d'un secteur forestier compétitif, surtout dans des climats tempérés comme le Canada, est un secteur du bois massif compétitif. C'est l'une des principales conclusions de l'étude « 2008 Future Bio-pathways », que j'ai en fait menée au nom de l'Association des produits forestiers du Canada, le gouvernement du Canada, ainsi que les provinces du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

En conclusion, une partie du secteur forestier canadien a été durablement touchée par le choc provoqué par la COVID. Toutefois, il existe des possibilités de redressement durable pour un avenir à faible émission de carbone. Le secteur forestier est en position de force. Cela dit, un effort conjoint des secteurs public et privé est nécessaire pour y parvenir.

Ce sont là mes observations. Je suis ravi d'être ici aujourd'hui pour répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Roberts.

Madame Rasmussen, que diriez-vous de prendre la parole?

Mme Tina Rasmussen (expansion de l'entreprise et agente administrative, Meadow Lake Tribal Council Industrial Investments): Bonjour. *Tansi, edlanet'e.*

Comme on l'a dit dans les présentations, je suis Tina Rasmussen. Je suis membre de la Première Nation de Flying Dust, et je suis responsable du développement et de l'administration des entreprises chez MLTC Industrial Investments.

Merci d'avoir invité MLTC à témoigner aujourd'hui.

Le Conseil tribal de Meadow Lake, ou MLTC, est situé dans le nord-ouest de la Saskatchewan. Notre territoire traditionnel s'étend du centre de la Saskatchewan à la frontière des Territoires du Nord-Ouest, à l'ouest de la province. Nous sommes composés de neuf Premières Nations, dont quatre parlent le déné et cinq parlent le cri.

MLTCII est l'entité de développement économique constituée en personne morale du conseil tribal. Je vais vous donner un peu d'histoire sur notre organisation.

En 1988, les dirigeants du Conseil tribal de Meadow Lake ont investi dans une scierie importante de bois de dimensions courantes située à Meadow Lake, en Saskatchewan. Ils ont compris qu'il était possible d'élever les collectivités des Premières Nations grâce à une occasion de développement économique local utilisant une ressource locale qui pousse sur nos terres traditionnelles et à l'énorme possibilité de créer des occasions d'emploi pour les Autochtones dans le secteur forestier.

Pendant les années de propriété, les chefs sont restés diligents dans leur décision à créer une exploitation forestière de classe mondiale. En 1998, ils ont acheté les parts restantes dans l'entreprise pour qu'elle soit détenue à cent pour cent par des Autochtones.

Aujourd'hui, le conseil tribal, par l'entremise de sa société de développement économique, MLTC Industrial Investments, continue d'exploiter la scierie NorSask Forest Products, qui appartient à 100 % à des Autochtones et qui est un producteur de bois d'œuvre. NorSask produit 150 millions de pieds-planche de bois de dimensions courantes par an et a un chiffre d'affaires brut annuel d'environ 60 millions de dollars.

La part du lion du bois produit...

• (1120)

Le président: Madame Rasmussen, puis-je vous interrompre un instant? Il semble y avoir un problème avec votre microphone. Il y a beaucoup de bruit statique.

Mme Tina Rasmussen: D'accord. Désolée.

Le président: Je suis toujours là.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Vous pourriez peut-être débrancher votre casque d'écoute et le rebrancher?

Mme Tina Rasmussen: D'accord, je vais essayer cela.

Est-ce mieux?

Le président: Oui. C'est beaucoup mieux en fait. C'est parfait.

Mme Tina Rasmussen: Comme je le disais, l'entreprise NorSask Forest Products a été achetée par MLTC en 1998. NorSask produit 150 millions de pieds-planche de bois de dimensions courantes par an et a un chiffre d'affaires brut annuel d'environ 60 millions de dollars. La part du lion du bois produit est vendue sur le marché américain, et les revenus générés sont reversés aux neuf collectivités des Premières Nations propriétaires.

En 2018, MLTC a acheté L&M Wood Products, un fabricant de poteaux et de traverses en bois traité sous pression. On a estimé qu'il y avait un besoin important de garantir la meilleure utilisation du bois récolté sur les terres traditionnelles.

L'ajout de l'usine L&M a permis d'offrir une plus grande flexibilité dans l'utilisation des bois résineux de petit diamètre et surdimensionné qui n'était pas utilisable à l'usine NorSask. L'entrée la plus récente sur le marché des produits en bois traité sous pression se traduit par un revenu brut annuel d'environ 10 millions de dollars et une réduction importante du gaspillage de bois.

Afin de garantir un approvisionnement en bois suffisant pour nos usines, MLTC est propriétaire depuis 30 ans de Mistik Management Ltd., une société d'administration des terrains boisés. Mistik a assuré la consultation des parties prenantes, la durabilité et des pratiques de récolte contrôlées, tout en encourageant la création d'entreprises d'exploitation forestière et de transport appartenant à des Autochtones pour garantir que la matière première arrive à l'usine.

Le résultat de contrôler nos propres pratiques de gestion des forêts est que MLTC est l'exploitant autochtone le plus ancien de la gestion des forêts et des terrains boisés d'une importante tenure forestière dans le secteur forestier canadien. Le succès et l'exploitation continue de nos industries forestières n'ont pas été possibles sans d'immenses efforts et une grande ténacité.

NorSask Forest Products est une entreprise survivante, qui a surmonté l'effondrement pluriannuel du marché immobilier américain au milieu des années 2000. Nous pensons que NorSask est la seule scierie de la Saskatchewan qui n'a pas fermé ses portes de 2007 à 2012. Bien que de nombreuses autres aient fermé et, dans certains cas, n'aient pas rouvert, à la réouverture des marchés, NorSask a pris des mesures pour moderniser ses activités de finition afin de les rendre plus compétitives et mieux à même de répondre aux demandes du marché pour le bois raboté.

En 2020, nous sommes confrontés à un autre défi lié au maintien des opérations et à la sécurité de notre personnel à l'ère de la COVID-19. Nous avons poursuivi nos opérations en mettant en œuvre des protocoles de sécurité rigoureux et en permettant une dotation en personnel flexible pour gérer les absences imprévues qui peuvent survenir en raison des pénuries de travailleurs aggravées par la COVID-19.

Comme dans chaque industrie, nous faisons de notre mieux pour continuer à gérer notre entreprise tout en gardant à l'esprit l'intérêt supérieur de notre personnel. Aujourd'hui, MLTC possède la plus grande et la plus connue des entreprises de fabrication de produits forestiers et de gestion forestière appartenant à 100 % à des Autochtones au Canada.

Grâce à la propriété directe de ces usines industrielles, MLTC a pu encourager et soutenir le développement d'entreprises autochtones liées à l'industrie forestière. Aujourd'hui, il existe à la fois des entreprises de récolte de bois et des entreprises de camionnage qui

appartiennent à des Autochtones et qui emploient de nombreux membres des Premières Nations et des Métis dans notre région.

Voici une citation de Shane Vermette, notre directeur exécutif du ministère de l'Énergie et des Ressources en Saskatchewan. Il a déclaré ceci: « La Saskatchewan est le chef de file au Canada, et MLTC est de loin le chef de file en Saskatchewan en ce qui concerne le développement d'entreprises forestières autochtones, l'emploi des Autochtones dans le secteur forestier et le pourcentage de coupes annuelles accordé aux entreprises autochtones. »

Les statistiques fédérales et provinciales montrent qu'en Saskatchewan, 31 % de la population employée dans le secteur forestier est autochtone, contre 3 % pour l'ensemble du Canada. Nos principales provinces exportatrices de bois d'œuvre — l'Alberta et la Colombie-Britannique — enregistrent respectivement une participation de 7 et de 5 % des Autochtones à l'emploi dans le secteur forestier.

Les résultats en Saskatchewan sont obtenus grâce à un effort planifié et à une priorité accordée aux objectifs visant à faire avancer un segment défavorisé. En plus d'une histoire à succès et d'une industrie influente comme NorSask Forest Products, le Canada doit se concentrer sur la nécessité pour les peuples autochtones de participer à l'économie de leur région de résidence plutôt que de voir les ressources naturelles quitter la région sans que les résidents autochtones de la région en tirent profit.

Dans de nombreux cas, des entreprises non locales et même des multinationales font avancer leurs propres intérêts sans la participation des Autochtones. Le premier ministre Trudeau a déclaré ceci: « Aucune relation n'est plus importante pour notre gouvernement ni pour le Canada que notre relation avec les peuples autochtones. » Il est temps d'établir une relation renouvelée de nation à nation avec les peuples autochtones fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat.

● (1125)

Pour que ce soit vrai, le Canada doit continuer à mettre en œuvre des mesures efficaces et, s'il y a lieu, des mesures spéciales pour assurer l'amélioration continue des conditions économiques et sociales des collectivités autochtones, y compris la nouvelle propriété autochtone, la croissance et la diversification du secteur forestier canadien.

Le président: Madame Rasmussen, je vais devoir vous demander de conclure vos remarques très rapidement, s'il vous plaît.

Mme Tina Rasmussen: D'accord.

Les barrières que nous voyons sont les droits de douane américains qui sont maintenus. La plupart de notre bois est vendu aux États-Unis. Nous continuons de voir des droits de douane de 20 %. C'est très difficile à assumer pour une scierie.

Un autre obstacle que nous considérons comme une barrière, c'est... Pour que les Autochtones se lancent en affaires, ils doivent avoir la possibilité d'accéder à du financement. Les subventions actuellement octroyées dans le cadre de quatre occasions dans le secteur forestier sont très ciblées, manquent beaucoup d'imagination et ne sont pas suffisamment souples pour permettre aux collectivités des Premières Nations de participer.

Le président: Je vais peut-être devoir vous interrompre ici. Nous avons une limite de cinq minutes pour les déclarations liminaires, et nous sommes déjà un peu à court de temps.

Mme Tina Rasmussen: La dernière remarque que je veux soulever porte sur la nouvelle...

C'est une bonne nouvelle, et je pense qu'elle est directement liée aux mesures que le gouvernement prend qui vont dans la bonne direction. MLTC a annoncé la construction d'une nouvelle centrale de cogénération bioénergétique, qu'elle est en train de bâtir. Cette centrale de cogénération a été soutenue par une subvention de 52,5 millions de dollars des gouvernements fédéral et provincial. Elle est rattachée à NorSask Forest Products. C'est une nouvelle façon de créer de nouvelles occasions pour nos collectivités autochtones dans le domaine de la bioénergie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bromley, la parole est à vous pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Jeff Bromley (président, Conseil du bois, Syndicat des Métallos): Merci, monsieur le président.

Au nom de plus de 14 000 membres du Syndicat des Métallos dans l'industrie forestière au Canada, y compris les quelque 80 membres de mon exploitation homologue de NorSask Forest Products à Meadow Lake, en Saskatchewan, je remercie le Comité de nous avoir invités à contribuer à votre important travail sur la reprise économique de ce secteur essentiel et historique de l'économie canadienne.

Je suis Jeff Bromley et je suis le président du Conseil du bois du Syndicat des Métallos. C'est un conseil de plus de 12 sections locales au pays, qui représentent, comme je l'ai mentionné, 14 000 travailleurs dans le secteur. Je suis un travailleur. Je représente les membres, à la fois dans les Kootenays et maintenant au niveau national avec le Syndicat des Métallos depuis huit ans. Les 18 premières années, j'ai travaillé dans une scierie du Sud-Est de la Colombie-Britannique qui existe encore aujourd'hui.

Je dois dire, cependant, que pendant les 26 années que j'ai passées dans cette industrie, les dernières ont été parmi les plus turbulentes pour notre industrie et les plus percutantes pour les travailleurs de l'industrie forestière.

L'industrie forestière demeure très importante, de toute évidence, pour l'économie du Canada, la communauté qu'elle soutient ainsi que le tissu culturel et l'histoire de notre pays. Au total, elle emploie près de 210 000 Canadiens dans tout le pays. Elle a contribué directement à hauteur de 23 milliards de dollars au PIB du Canada en 2019. Plus de 600 collectivités dépendent de la foresterie pour près de 50 % du revenu des ménages. Environ 160 collectivités dépendent uniquement de la foresterie, et la plupart d'entre elles se trouvent dans les secteurs plus ruraux de notre pays.

Notre industrie subit de plus en plus de pressions en raison des droits américains sur le bois d'œuvre, des forces de la nature telles que l'épidémie de dendroctone du pin, les feux de forêt, des problèmes d'accès aux fibres et des problèmes de liquidités des producteurs.

Le secteur a exporté pour plus de 36 milliards de dollars de produits forestiers dans le monde. Parmi ces exportations, 68 % sont généralement destinées aux États-Unis. À ce jour, le Canada a payé environ 4,6 milliards de dollars en droits sur le bois d'œuvre depuis 2017, date à laquelle ces droits dévastateurs ont été mis en œuvre à l'expiration du dernier accord sur le bois d'œuvre. Sur ces 4,6 milliards de dollars, 2,4 milliards proviennent de la Colombie-Britannique,

500 millions, de l'Ontario, 800 millions, du Québec, et la balance, du reste du pays.

Depuis 2017, les pertes d'emplois sont importantes. Près de 11 000 emplois ont été perdus dans l'ensemble de l'industrie, dont plus de 1 000 emplois de métallurgistes, notamment dans huit exploitations en Colombie-Britannique seulement. L'accès au marché américain a diminué de 15 % depuis l'entrée en vigueur de ces droits. Toutefois, cet écart n'a pas disparu. Ce n'est pas un vide. Ce vide a été comblé, sans droits de douane, par les nations européennes.

Malgré ces défis, l'industrie forestière a un avenir prometteur au Canada. Elle a simplement besoin du gouvernement fédéral pour l'aider à traverser cette période difficile. Le monde a encore besoin de produits du bois; nous avons seulement besoin d'aide pour trouver une solution en ce qui concerne ces droits injustes qui réduisent notre compétitivité.

En ce qui concerne l'avenir de l'industrie forestière, des produits tels que le bois en stratifié-croisé et le bois massif ont un excellent potentiel de fabrication à valeur ajoutée. Contrairement au béton, la construction en bois est un bénéfice net en termes de carbone pour la planète, agissant comme un puits de carbone, tandis que les forêts sont reconstituées après la récolte par le reboisement.

Alors que les résultats des élections aux États-Unis ont été dévoilés, il est temps pour le Canada de se concentrer sur la fin du différend sur le bois d'œuvre. Notre industrie canadienne a besoin d'un accord commercial équitable pour apporter des certitudes à l'industrie et aux travailleurs et aux communautés dans lesquelles ils vivent.

Pour différentes raisons qu'un changement d'administration américaine, il est également temps de procéder à des réformes permanentes de l'assurance-emploi, des réformes pour les travailleurs forestiers et, en fait, pour tous les travailleurs. Notre mémoire écrit est beaucoup plus détaillé, mais les points essentiels sont que les indemnités de départ pour les travailleurs licenciés à la suite de fermetures et les droits aux vacances pour ceux qui veulent avoir accès à leur paye de vacances pendant une période de licenciement ne devraient pas avoir d'incidence ou constituer un obstacle à leur accès à l'assurance-emploi. Les heures admissibles doivent être réduites pour permettre une deuxième demande d'assurance-emploi dans un secteur qui connaît des hauts et des bas extrêmes. Ces initiatives, bien qu'approuvées par notre gouvernement actuel sur une base temporaire d'un an, doivent être rendues permanentes.

● (1130)

Le Canada doit aussi être prêt à offrir des garanties de prêts aux entreprises qui paient des droits. Dans le cadre d'une stratégie économique viable, les garanties de prêts aux entreprises forestières doivent correspondre à 75 % du montant qu'elles paient en droits. Malgré une augmentation récente et le succès que connaissent les plus grandes entreprises de produits forestiers, nombre de petites scieries éprouvent encore des problèmes de flux de trésorerie.

Toutefois, je dois préciser que toute aide gouvernementale à cet égard doit être subordonnée à une aide aux travailleurs canadiens dans les collectivités canadiennes. Bien que les droits soient imputés aux manufacturiers de bois de sciage et payés par ceux-ci, l'aide provisoire fournie par le gouvernement canadien ne doit pas permettre aux multinationales de soutenir leurs activités à l'extérieur des provinces et des collectivités canadiennes où elles opèrent.

C'est ainsi que se termine ma déclaration, mais je serai heureux de répondre à vos questions. J'invite également les membres du Comité à consulter le site Web de notre campagne, à laforenonten-vit.ca.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bromley.

Le premier intervenant est un membre conservateur, et je ne...

• (1135)

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): C'est moi.

Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais commencer par Mme Tina Rasmussen. Il est toujours agréable d'accueillir quelqu'un qui vient de la Saskatchewan tout comme moi, donc je vous remercie de votre présence devant ce comité.

Merci également à tous les autres témoins d'être là.

Madame Rasmussen, j'aimerais aborder quelques points avec vous. Votre conseil tribal a des activités commerciales diversifiées. Il possède des entreprises associées à différents types d'énergie et qui vont de la biomasse à la distribution de mazout.

Ce comité s'intéresse plus particulièrement à la foresterie, évidemment, donc j'aimerais connaître les retombées économiques de votre secteur forestier ainsi que son taux d'emploi par rapport à vos autres types de développement énergétique.

Mme Tina Rasmussen: NorSask Forest Products est probablement l'entreprise que MLTC possède depuis le plus longtemps. C'est la plus développée au sein de notre organisation, donc c'est bien évidemment la plus structurée et celle qui offre les meilleures retombées en matière de développement de l'emploi dans nos communautés.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous avons eu l'occasion d'utiliser un sous-produit de la scierie pour mener un nouveau projet de développement en bioénergie sous forme d'une centrale de cogénération qui nous permet de fournir 6,6 mégawatts d'énergie directement au réseau de SaskPower à partir de déchets ligneux qui sont actuellement brûlés dans l'incinérateur conique de 50 ans de NorSask.

Pour répondre à votre question, nous constatons que l'industrie forestière a permis à MLTC de réaliser bien des gains comparativement à toutes nos autres entreprises, que ce soit dans le secteur pétrolier et gazier ou relativement à tout autre type d'énergie.

M. Jeremy Patzer: En plus des restrictions associées à la COVID, il y a les différends avec les États-Unis sur le bois d'œuvre qui durent depuis des années. En février dernier, dans son allocution devant le Comité du commerce international, M. Al Balisky, votre collègue et président des investissements industriels, a parlé de « l'absence d'accord sur le bois d'œuvre résineux ». Il a également souligné que le gouvernement fédéral est le seul responsable et que c'est à lui de régler les différends et de négocier un accord.

Est-ce que cette situation a changé pour vous depuis février?

Mme Tina Rasmussen: Non, absolument pas. Nous continuons d'en ressentir les effets. Beaucoup de grandes entreprises ont diversifié leur portefeuille en ouvrant des usines aux États-Unis, ce qui leur permet d'éviter l'imposition de droits compensatoires, mais

dans le cas d'une petite entreprise comme NorSask Forest Products, nous, c'est-à-dire MLTC, n'avons qu'une usine, donc nous ressentons tout le poids de ces droits. Je crois que les derniers chiffres fournis par notre directeur général sur nos pertes en raison des droits depuis 2017 compensatoires tournaient autour de 14 millions de dollars.

M. Jeremy Patzer: Oui, c'est un impact considérable.

Quelle incidence communautaire et sociale cela a-t-il pour les Premières Nations qui font partie du Meadow Lake Tribal Council?

Mme Tina Rasmussen: Comme toute autre société de développement économique des Premières Nations, notre objectif est de verser les recettes à notre communauté. Dans nos communautés, toutes les recettes servent à soutenir localement l'éducation, les soins de santé et le développement économique de même que l'amélioration des services. Chaque dollar que nous ne pouvons pas garder, traiter et verser à ces communautés influe directement sur elles et sur la qualité des services qu'elles offrent. Les chefs et les conseils décident de ce qui sera développé dans la réserve, mais ils embauchent et investissent dans des possibilités de développement économique afin de créer ces possibilités pour leur communauté ou pour susciter ces avantages dans leur communauté. L'impact direct sur ces communautés est donc énorme.

M. Jeremy Patzer: Oui, tout à fait.

Y a-t-il des préoccupations par rapport à un déplacement de la main-d'œuvre du secteur forestier vers d'autres secteurs dans lesquels vous offrez des emplois? Est-ce que vous perdez des travailleurs dans le secteur forestier en raison de ces droits compensatoires? Est-ce une préoccupation?

Mme Tina Rasmussen: NorSask est on ne peut plus tenace et réussit à se maintenir à flot. C'est notre principale préoccupation et notre plus grand employeur dans le Nord de la Saskatchewan. Je ne sais pas combien d'entre vous ont visité le Nord de la Saskatchewan, mais c'est une région très isolée et fort peu peuplée. L'industrie forestière offre donc des possibilités à la population locale. Les arbres poussent là où nous vivons. Ils ne poussent pas dans les prairies du Sud de la Saskatchewan, ils poussent dans le Nord de la Saskatchewan, où nous vivons. Il s'agit de tirer profit d'une ressource naturelle qui pousse dans notre communauté.

Grâce à NorSask Forest Products, les Premières Nations ont de l'influence. Il ne s'agit pas d'une multinationale ou d'une entreprise non autochtone venue du Sud de la Saskatchewan, de l'Alberta ou de la Colombie-Britannique et qui s'occupe de la coupe ou du transport par camion. C'est l'occasion pour nous de créer ce genre de possibilités chez nous à partir de nos propres ressources naturelles.

Je ne crois pas que le secteur forestier connaisse un grand exode. À vrai dire, dans le cas de la centrale de production de bioénergie, nous cherchons des façons de créer davantage de synergie avec le secteur forestier.

• (1140)

Le président: Merci, madame Rasmussen.

Monsieur Lefebvre, la parole est à vous pendant six minutes.

M. Paul Lefebvre (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins d'être présents aujourd'hui.

J'ai aussi des questions pour Mme Rasmussen, mais je vais laisser mes collègues les lui poser.

Monsieur Roberts, vous avez mentionné quelques points sur le potentiel, et ce que nous devons faire pour progresser. Vous avez parlé de deux choses: une réglementation souple et le secteur du bois massif. Permettez-moi de parler du premier point.

Il était question de conformité et d'échange de droits d'émission, mais vous avez également mentionné les normes en matière de carburant propre du Canada. Selon vous, au moment d'établir la réglementation... Manifestement, vous avez aussi effectué beaucoup d'études à l'étranger. Vous avez travaillé avec la Nouvelle-Zélande. Je présume que vous avez fait beaucoup d'analyses comparatives de ce qui se fait dans le monde. Pourquoi estimez-vous qu'il est important que le Canada continue sur cette voie avec des normes en matière de carburant propre? Quelles sont les possibilités liées à la bioéconomie découlant de cette réglementation?

M. Don Roberts: C'est une bonne question.

La bonne nouvelle? Nous ne sommes pas seuls. À l'échelle mondiale, le secteur forestier est confronté à des problèmes importants. Actuellement, surtout sous les climats tempérés, que ce soit dans le Nord de l'Europe, au Canada ou en Russie, le changement structurel en cours est l'un de ces problèmes. L'industrie des pâtes et papiers, l'industrie du papier en particulier, est en déclin. Nous n'y pouvons rien. C'est dû au virage technologique. Et c'est principalement elle qui utilise la biomasse de moindre qualité que nous produisons. La bonne matière, nous pouvons en faire du bois d'œuvre, et si nous pouvons le vendre sur le marché américain, c'est parfait.

Mais nous devons trouver une façon de tirer de la valeur de notre biomasse de moindre qualité. C'est pourquoi nous mettons l'accent, à tout le moins beaucoup de notre attention, car beaucoup de gens s'y consacrent, sur ce que nous pouvons faire pour créer de la valeur à partir de matière de piètre qualité. Une grande partie est destinée à l'énergie. Meadow Lake nous en a donné l'exemple. Ce sont des électrons, de l'électricité. C'est bien dans certains secteurs, mais malheureusement, c'est aussi une énergie de moindre valeur. Elle ne crée pas beaucoup d'emplois, de valeur ou de revenus. Mais, dans certaines circonstances, c'est bien. Nous devons créer d'autres façons d'y arriver.

Dans la production énergétique et chimique, nous devons faire concurrence à des carburants fossiles très économiques. Le marché est ainsi fait et nous croyons qu'il ne va pas changer. Donc, nous devons nous poser la question suivante: de quelle façon pouvons-nous combler ce fossé et attribuer une valeur au carbone? C'est le nœud du problème. De quelle façon pouvons-nous attribuer une valeur au carbone?

Nous avons parlé des prix du carbone. Oui, c'est une option, mais à vrai dire, partout dans le monde, il y a une limite politique au prix du carbone à l'échelle de l'économie. Est-ce 50 \$? Peut-être. Le fait est que cela ne suffit pas. Nous constatons que, en adoptant une réglementation souple qui permet de cibler les principaux secteurs émetteurs, puis des mécanismes d'échange, vous pouvez vraiment envoyer un signal assez fort pour favoriser la commercialisation. C'est ce que nous devons faire: passer du labo au chantier.

J'ai donné l'exemple de la coentreprise Arbios que Canfor souhaite mettre en œuvre à Prince George. Ce projet serait tout simplement impossible au Canada sans la norme de carburants à faible teneur en carbone de la Colombie-Britannique.

• (1145)

M. Paul Lefebvre: Essentiellement, elles créent des possibilités d'emploi pour le secteur privé aussi.

M. Don Roberts: Tout à fait, elles le font, et c'est une façon de diversifier ce que nous faisons de l'avantage inaliénable que nous donne cette grande quantité de biomasse.

L'accord sur le bois d'œuvre a été cité dans les trois déclarations préliminaires. J'y ai également fait référence.

Pour en élargir la portée, il est essentiel d'investir la valeur du carbone dans nos bâtiments. Actuellement, on ne s'en rend pas compte, mais en incluant l'environnement bâti dans ce concept, nous pourrions vraiment aller au-delà du secteur résidentiel et obtenir une bonne solution de rechange pour le Canada, car, comme je l'ai déjà dit, qu'on le veuille ou pas, un accord sur le bois d'œuvre était en vigueur sous les libéraux et les conservateurs chez nous de même que sous les démocrates et les républicains aux États-Unis. C'est un incontournable. Nous devons trouver d'autres possibilités.

M. Paul Lefebvre: Je suis d'accord.

Monsieur Bomley, vous avez parlé en général des produits à valeur ajoutée que l'on voit maintenant et de leur importance. Je crois que c'est ce dont M. Roberts parlait également.

Certaines personnes disent que les produits à valeur ajoutée ne sont plus fabriqués par notre secteur traditionnel et se demandent s'il y aura des pertes d'emplois en raison de ce changement. Je suis heureux de connaître votre point de vue sur le potentiel en création d'emplois de ces produits à valeur ajoutée et j'aimerais en entendre davantage là-dessus, sur le bois massif, puis peut-être la biomasse et la bioénergie. Que représentent-ils pour vos membres et pour la création d'emplois?

M. Jeff Bromley: En ce qui a trait à la conclusion de l'accord sur le bois d'œuvre, mon collègue, M. Roberts, a raison: nous devons y venir. Nous en sommes arrivés au point où des commentateurs affirment à juste titre, je crois, que ces milliards de dollars en droits compensatoires sont des dividendes pour les producteurs du Sud, qui ont tant d'influence à Washington.

Je suis insulté de les voir tirer ainsi profit de notre pays et de notre industrie et parler de dividendes.

Cela étant dit, pour revenir à votre question, le secteur du bois massif constitue la base, et cela ne changera pas. Y a-t-il eu une certaine érosion? Oui. Est-ce que le secteur évolue? Oui, bien sûr.

Cette base qu'est le secteur du bois massif doit toutefois être là, elle est nécessaire, car nous exportons de 65 à 68 % de nos produits aux États-Unis. Sans elle, il n'y aura pas de sous-produits à exploiter dans le reste de l'industrie.

En réponse à votre point sur les produits à valeur ajoutée de prochaine génération, le bois lamellé-croisé et le bois massif constituent un marché colossal. Nous avons des membres à Penticton au sein de l'entreprise Structurlam, qui emploie près de 3 000 membres, dont 275 actuellement à Penticton, si ma mémoire est bonne, et qui cherche des travailleurs, parce qu'il s'agit d'un produit nécessitant une main-d'œuvre importante pour lequel il y a une forte demande.

Le président: Merci, monsieur Bromley. Je dois vous interrompre et vous demander de vous arrêter là, malheureusement.

Madame Michaud, c'est votre tour. Vous avez six minutes.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais moi aussi m'adresser à vous, monsieur Bromley. Vous avez mentionné que les dernières années avaient été assez turbulentes pour les travailleurs de l'industrie et qu'il y avait eu plusieurs pertes d'emplois. Je sais aussi que vous avez rencontré mon collègue M. Simard au sujet de la campagne de sensibilisation que vous menez en ce moment, notamment sur plusieurs revendications en lien avec l'assurance-emploi.

Sur ce plan, qu'est-ce que vous pensez que le gouvernement fédéral devrait faire pour assurer de meilleures conditions de travail aux employés de l'industrie?

[Traduction]

M. Jeff Bromley: S'il y a quelque chose d'aussi prévisible que la météo, c'est l'industrie du bois d'œuvre. C'est très cyclique, avec ses « sommets et ses creux ». Malheureusement, c'est la nature de la bête. Il y a des mises à pied et des fermetures, mais le système d'assurance-emploi est une importante aide de base pour les travailleurs, à laquelle les employeurs et les travailleurs contribuent. Il est important que les travailleurs ne rencontrent pas d'obstacles quand ils ont le plus besoin de cette aide. Tout avantage qui est négocié ou fourni ne devrait pas constituer un obstacle à l'obtention de prestations d'assurance-emploi.

Je crois que le gouvernement fédéral est sur la bonne voie avec les mesures temporaires qu'il a prises, mais, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, il est primordial de rendre permanent l'accès à l'assurance-emploi quand les travailleurs sont mis à pied ou paient le prix d'une fermeture.

En ce qui a trait à ce que devrait faire le gouvernement fédéral pour continuer à aider les travailleurs, je dirais que tous les aspects, soit veiller à un environnement commercial équitable, à une imposition concurrentielle et à du soutien pour les travailleurs, tous ces aspects, donc, sont primordiaux pour assurer le dynamisme de l'industrie et sa prospérité future.

Il faudra y travailler: tout ce que nous avons dit aujourd'hui sur d'autres produits de la forêt, sur ce qui se fait en Colombie-Britannique, où nous pouvons tirer plus de valeur du bois de nos forêts afin qu'il n'y ait aucune perte et que tout soit extrait et utilisé pour différents produits. Je crois que ces types de programmes sont importants pour que l'industrie prospère.

• (1150)

[Français]

Mme Kristina Michaud: Merci.

Le soutien à l'industrie peut aussi être d'ordre financier. De 2017 à 2020, le fédéral a investi 24 milliards de dollars dans le secteur des hydrocarbures, alors que pour la même période, la part du Québec, avec sa Stratégie d'aménagement durable des forêts, n'atteignait que 70 millions de dollars et des poussières, dont 75 % sous forme de prêts.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire pour accompagner l'industrie dans la transition énergétique? Il pourrait, entre autres, offrir des prêts, des garanties de prêts et du soutien à la recherche-développement. Il y a un excellent secteur de recherche au Québec et il pourrait être mis à profit pour l'industrie forestière.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut ou doit faire en fait d'investissement?

[Traduction]

M. Jeff Bromley: Je pense que c'est une bonne transition vers le sujet qui nous préoccupe. En ce qui concerne les tarifs qui sont appliqués, il y a cette valeur... Nous pensons sincèrement qu'à un moment donné, il y aura un accord. On finira par mesurer ces droits qu'ils ont payés. Mon homologue, Mme Rasmussen, a mentionné que NorSask Forest Products, une entreprise relativement petite, a payé une somme monumentale — 14 millions de dollars —, qui pourrait être réinvestie dans leurs collectivités. Cet argent pourrait revenir aux travailleurs. Cela pourrait permettre de rendre l'entreprise plus concurrentielle.

Avec de telles sommes, avec ce capital qui existe, si le gouvernement fédéral pouvait jouer un rôle en s'assurant que les petites entreprises ont accès à... Il faudrait bien sûr être équitable et offrir ce service à toutes les entreprises, mais il faudrait limiter les domaines dans lesquels les gros joueurs peuvent investir. Je ne pense pas qu'ils devraient pouvoir profiter des programmes du gouvernement fédéral pour investir davantage dans le sud des États-Unis, disons, comme ils l'ont fait la dernière fois, après le début de l'accord sur le bois d'œuvre de 2006-2007. Ils ont récupéré l'argent et l'ont investi à l'étranger, dans d'autres marchés. Je ne pense pas que cela profite aux travailleurs ou aux collectivités canadiennes de quelque façon que ce soit.

Je pense qu'un solide programme fédéral d'investissement ou de prêts qui serait basé sur ces droits pourrait grandement prêter main-forte, en particulier aux petits joueurs. Bien que nous parlions des CanFors et des West Frasers, et des Resolutes — les plus gros joueurs de l'industrie —, il y a toujours ces entreprises dites familiales, ces joueurs plus modestes qui emploient 30, 40, 80 travailleurs à des postes bien rémunérés.

Ces petites industries ont besoin de notre soutien et du soutien du gouvernement fédéral. Je pense que cet ajout contribuerait grandement à les aider.

Le président: Vous avez 30 secondes.

[Français]

Mme Kristina Michaud: On parle un peu moins des sous-produits, c'est-à-dire des produits de deuxième et de troisième transformation dans le secteur.

Ces produits pourraient-ils jouer un rôle dans la relance économique de la filière forestière? On parle beaucoup en ce moment de relance économique post-pandémie. L'industrie pourrait y jouer un grand rôle. Les entreprises de produits de deuxième et de troisième transformation pourraient-elles tirer leur épingle du jeu?

[Traduction]

M. Jeff Bromley: Je suis d'accord. Je ne pense pas qu'une quelconque restriction... Cela dit, le problème que nous aurons, ce sera celui de l'offre en fibres et de l'utilisation optimale de ces fibres. C'est un bon point.

Le président: Très bien. Nous allons nous arrêter là.

Monsieur Bachrach, nous allons passer à vous, pour six minutes.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vais peut-être reprendre là où mon collègue vient de s'arrêter, sur le thème de la valeur ajoutée.

Je vais poser cette question à M. Bromley. Vous avez parlé du bois lamellé-croisé. C'est un produit dont j'ai une certaine connaissance.

En regardant ce qui se fait dans d'autres pays qui sont à l'avant-garde du développement et de la fabrication de ce genre de produits à valeur ajoutée, avez-vous trouvé des politiques ou des mesures incitatives que nous devrions intégrer ici, au Canada?

• (1155)

M. Jeff Bromley: Je n'ai pas de pays particuliers dans ma ligne de mire. Je sais qu'il se fait de très bonnes choses en Europe. Je continue de croire fermement que le Canada est le leader ou certainement l'un des leaders dans la fabrication de produits à valeur ajoutée, en particulier dans le domaine du bois massif et du bois lamellé-croisé.

Je crois vraiment que les choses seraient différentes si le côté bois de l'équation n'était pas aussi encadré ou aussi serré sur le plan de l'approvisionnement. Il est difficile d'essayer de prendre un morceau de cette partie « offre » de l'équation qui n'est pas accaparée par le secteur du bois massif. À ma connaissance, les gros joueurs ne sont pas encore aussi actifs qu'ils pourraient l'être dans le secteur du bois lamellé-croisé, et la raison en est que l'approvisionnement en bois est très restreint. C'est une dynamique qui doit être... par l'intermédiaire d'une réglementation, de mesures incitatives gouvernementales. Je sais que beaucoup d'administrations ont des contrôles différents ou une manière différente de contrôler la base foncière pour ce qui est de la tenure et de l'accès à la forêt. Il faut leur permettre l'approvisionnement, leur donner la possibilité de s'intéresser à ces produits, comme le bois lamellé-croisé.

Je pense que le gouvernement fédéral joue un rôle important — en collaboration avec le gouvernement provincial — pour essayer d'établir s'il est possible de réattribuer les droits de propriété à ces entreprises qui innovent et qui ont la capacité de fournir ces produits de bois massif à valeur ajoutée. Elles apportent plus de valeur à notre secteur, fournissent plus d'emplois et, bien entendu, fixent de plus grandes quantités de carbone. Nous pouvons utiliser le bois lamellé-croisé; nous savons qu'il existe des codes de construction qui vont jusqu'à 12 étages et plus. Il y a une réelle demande pour ce produit, et nous pourrions en tirer parti grâce à une réglementation appropriée.

M. Taylor Bachrach: Merci, monsieur Bromley.

Ma prochaine question s'adresse à M. Roberts.

Monsieur Roberts, vous avez parlé de la séquestration du carbone qui se fait grâce à l'utilisation du bois comme matériau de construction. Je sais qu'en Colombie-Britannique, en particulier, il existe depuis plusieurs années des politiques de « bois d'abord ». Je me demande si vous pouvez nous parler de l'efficacité de ces politiques. Avons-nous constaté une augmentation mesurable de l'utilisation du bois comme matériau dans le secteur de la construction, et si oui, dans quelle mesure?

M. Don Roberts: Pour ce qui est de l'orientation qu'il faut prendre, je vous confirme que c'est la bonne. Cette politique a été efficace. Nous avons vu un certain nombre de bons exemples. Je dirais que le Canada s'est classé deuxième dans ce domaine. Au départ, le système a été élaboré en Scandinavie, et Stora Enso, la société suédoise, est la plus importante au monde dans ce domaine. La politique du « bois d'abord » a donné de bons résultats.

Permettez-moi de dire quelque chose de controversé. Concentrons-nous sur ce qui nous tient à cœur. Ce qui nous intéresse, c'est de réduire le carbone et de stimuler l'activité économique. Cela vaut la peine de fixer un objectif et de laisser le secteur privé trouver comment l'atteindre.

Une politique du « bois d'abord » dit que nous devons utiliser le bois. Eh bien, dites-le aux gens de l'acier et du béton. Ils peuvent aussi trouver des façons d'innover; par exemple, on peut créer du béton qui emmagasine le CO₂.

Comme le disent les personnes qui cherchent de véritables innovations, élargissons nos horizons, fixons-nous un objectif — nous voulons réduire l'intensité des émissions de carbone — et ensuite, allons-y. Je pense que le bois lamellé-croisé est une excellente alternative, mais il se peut que d'autres personnes tentent d'autres produits et d'autres procédés novateurs. Nous pourrions donc avoir une course vers le sommet quant à ce que nous voulons vraiment réaliser. Je pense qu'une réglementation souple est plus efficace pour l'ensemble de l'économie qu'une simple politique du « bois d'abord ».

Pour le secteur forestier dans lequel je travaille, ce que je dis s'apparente probablement à un blasphème, mais je ne fais que souligner ce qui nous tient à cœur et ce que nous souhaitons comme résultat final.

Cette politique a été efficace. Nous pouvons en voir les effets, notamment dans le secteur de la construction en Suède et en Finlande. J'ai parlé du travail que nous faisons avec le gouvernement de la Nouvelle-Zélande. Ce sera l'un de leurs points forts. Il s'agit de mettre une valeur sur le carbone stocké dans la construction. C'est leur objectif.

La bonne nouvelle, c'est qu'il y a d'autres choses que nous pouvons faire dans le secteur de la construction en général. Par exemple, en ce qui concerne l'utilisation du bois comme isolant, nous voyons émerger des technologies très intéressantes en provenance de l'Allemagne — les technologies Dieffenbacher et Sempelkamp —, qui peuvent être utilisées pour passer le bois de moindre qualité. Ces innovations sont d'une importance névralgique pour stimuler la demande pour notre bois de qualité inférieure que nos scieries continuent de générer. Cinquante pour cent de vos grumes de sciage sont généralement destinées au bois d'œuvre. Nous devons trouver une place pour les cinquante pour cent restants. Ces résidus ont une certaine valeur et il peut être difficile de leur trouver une place en l'absence d'une nouvelle et vigoureuse industrie des pâtes et papiers. C'est dans ce contexte que certains de ces nouveaux produits à valeur ajoutée peuvent venir sauver la mise.

• (1200)

Le président: Merci, monsieur Bachrach. Je dois vous arrêter là.

Nous passons à notre série de questions de cinq minutes. Nous avons le temps pour deux autres. Les conservateurs sont les suivants.

Madame Harder, vous avez cinq minutes.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à Meadow Lake Tribal Council Industrial Investments.

Vous avez beaucoup parlé des avantages que le secteur forestier et d'autres industries procurent aux communautés autochtones. Environ 6 % de la participation est le fait d'Autochtones, ce qui est une très bonne chose. Vous avez parlé des investissements qui ont pu être faits dans les soins de santé, le logement et les infrastructures, investissements d'une importance énorme pour les communautés autochtones. Quand je consulte votre site Web, j'ai l'impression que vous faites un travail formidable au chapitre des avantages ajoutés.

Ma question est la suivante. L'imposition d'une norme sur les carburants propres va entraîner une réduction significative des bénéfices. Bien sûr, une partie de ces dépenses pourra être répercutée sur le consommateur, mais j'imagine qu'en tant que producteur, vous allez devoir assumer une partie de ces coûts. Quelle incidence cela aura-t-il sur les bénéfices offerts aux communautés autochtones?

Mme Tina Rasmussen: Comme c'est le cas avec le tarif, cela va avoir une incidence directe sur les communautés. Cela signifie que beaucoup moins d'argent reviendra directement à nos parties prenantes, à nos actionnaires, à nos communautés membres. Nous examinons toutes les nouvelles idées, les nouvelles options et les nouvelles façons qui pourraient nous permettre de diversifier nos opérations et de mettre au point des solutions pour réduire l'impact que cela aura sur nous.

Je pense que quelqu'un d'autre l'a également mentionné. Quelqu'un a parlé du béton. Avec la construction de cette nouvelle installation pour le centre de bioénergie, il est important pour nous, en tant que peuple autochtone, d'amener l'arbre de la forêt directement jusqu'à la fin de sa vie et de ne laisser aucun déchet. Le centre de bioénergie nous permettra d'utiliser à bon escient tous ces déchets qui sont actuellement brûlés et expulsés dans l'air sous forme de fumée et de cendres.

Qui plus est, nous étudions en collaboration avec l'industrie du béton les possibilités de créer un autre sous-produit à partir des cendres volantes qui sortent de cette installation de bioénergie.

Toutes ces choses vont être créées de manière renouvelable avec un carburant renouvelable, ce qui va aider à atténuer les effets sur nous. Notre organisme étudie toutes les ouvertures possibles pour s'investir sur le marché de la bioénergie ou des énergies renouvelables. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, quand vous n'avez qu'une seule usine, c'est plus difficile à soutenir. C'est vraiment un domaine où l'aide gouvernementale est essentielle, surtout quand vous êtes un peuple autochtone. Nous ne faisons que commencer à participer au développement économique, à prendre les choses en main dans certaines communautés. Nous avons absolument besoin de l'aide du gouvernement dans ces domaines.

Mme Rachael Harder: Très bien.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'impact que les investissements étrangers ou les achats étrangers ont sur l'industrie. Avez-vous une observation à formuler à ce sujet?

Mme Tina Rasmussen: Je ne suis probablement pas la mieux placée pour commenter cela, car je ne travaille pas directement avec NorSask Forest Products, mais de manière générale, cela fait en sorte qu'il nous est plus difficile de suivre les fluctuations du marché. Si vous êtes une multinationale qui a des investissements aux États-Unis, vous ne payez pas de droits sur une partie de ce que vous produisez, alors que pour nous, c'est la totalité de ce que nous vendons aux États-Unis qui est soumise à ces droits. Je pense donc

que les fluctuations ne sont pas aussi bonnes pour nous que pour une grande entreprise qui peut répartir sa production dans deux pays.

• (1205)

Mme Rachael Harder: Enfin, pourriez-vous faire un bref commentaire sur les possibilités d'autonomie que l'industrie forestière et d'autres industries de ressources naturelles vous offrent en tant que communautés autochtones?

Mme Tina Rasmussen: C'est un gros problème pour nous: 31 % des personnes qui travaillent dans l'industrie forestière sont soit des membres des Premières Nations, soit des Métis. Le nombre de personnes et de familles qui sont liées à cette industrie est énorme. Cela comprend les personnes qui travaillent dans les entreprises d'exploitation forestière et de camionnage. L'industrie forestière dans le nord de la Saskatchewan et la capacité qu'a MLTC d'y participer ont ouvert un chemin pour les communautés des Premières nations.

Nous avons deux communautés des Premières Nations: Canoe Lake et Waterhen Lake. Toutes deux ont de très grandes sociétés d'exploitation forestière et gèrent leurs propres entreprises de camionnage. Je ne crois pas que cela serait arrivé si NorSask Forest Products avait appartenu à une multinationale et avait été dirigée par elle.

Je pense qu'environ 38 % de la population qui travaille dans notre scierie est autochtone. Nous n'avons pas d'emprise sur ces choses. En tant qu'actionnaires propriétaires autochtones d'une entreprise, nous avons une influence directe sur ces choses et nous sommes donc en mesure de faire des avancées considérables.

Même dans la nouvelle installation de bioénergie, nous avons actuellement...

Le président: Je vais devoir vous demander à nouveau de conclure, madame Rasmussen. Je m'excuse de vous interrompre, mais c'est mon travail.

Mme Tina Rasmussen: Je suis désolée.

Mme Rachael Harder: Je vous remercie.

Le président: Merci, madame Harder.

Monsieur Sidhu, vous êtes le dernier de cette série de questions.

M. Maninder Sidhu: Merci, monsieur le président.

Merci à nos invités — M. Roberts, Mme Rasmussen et M. Bromley — d'avoir pris le temps d'être avec nous aujourd'hui.

Je suis désolé, madame Rasmussen, que vous soyez toujours coupée, mais je sais que vous avez brièvement mentionné le centre de bioénergie. J'espérais en savoir plus sur ce centre qui est actuellement en construction. J'ai cru comprendre que la construction pourrait être terminée d'ici un an et que le financement fédéral a représenté plus de la moitié du coût total du projet. Ainsi, les 52 millions de dollars que vous avez reçus ont représenté plus de la moitié du coût total du projet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce centre de bioénergie, sur les types de technologies qui y sont déployées et sur le potentiel économique qu'il représente, non seulement pour les neuf communautés des Premières Nations que regroupe votre organisation, mais aussi pour les Canadiens en général?

Mme Tina Rasmussen: Oui, le centre de bioénergie sera probablement terminé d'ici décembre 2021. Je vous invite à suivre l'avancée des travaux. Vous pouvez suivre toutes les étapes de sa construction sur www.mlcbioenergy.ca.

Oui, les gouvernements ont contribué à hauteur de 52,5 millions de dollars. Cela équivaut à environ 75 % du coût total de la construction de cette installation et, très franchement, s'ils n'avaient pas contribué, il n'y aurait pas eu d'installation. Il n'y a pas assez d'argent dans les coffres de MLTC et des communautés des Premières Nations pour entreprendre ce genre projet.

Comme la plupart d'entre nous vous le diront, et en particulier M. Roberts, l'énergie ne coûte pas cher et sa vente ne rapporte pas beaucoup. En fin de compte, nous ne rendrons qu'environ trois quarts de million de dollars à nos neuf communautés des Premières Nations. Vous pouvez donc voir que ce n'est pas très lucratif, mais pour nous, en tant que membres des Premières Nations, il est important d'encadrer ce produit du bois du début à la fin et d'en tirer le maximum en termes d'utilisation, de revenus et d'emplois.

Je suis désolée. J'ai omis de vous donner plus de détails sur le centre proprement dit.

M. Maninder Sidhu: Je sais que c'est un projet très impressionnant. Voyez-vous un potentiel pour des projets similaires au centre de bioénergie, pour d'autres communautés autochtones?

Mme Tina Rasmussen: Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion favorable pour toutes les communautés autochtones, mais comme je l'ai dit plus tôt, la question est de savoir comment nous pouvons nous permettre ce genre de projet. Le fait de vendre de l'énergie ne rendra pas cette addition économiquement viable. Il faut le soutien des gouvernements.

Cela a fait l'objet d'un processus de subvention. Nous avons reçu 52 millions de dollars. Comme je l'ai dit, le projet ne se serait pas concrétisé sans cet argent, tout simplement parce que ces projets ne sont pas économiquement viables en eux-mêmes.

Je pense qu'en tant que Canadiens, il nous faut travailler à cela. Dans une optique gouvernementale, nous devons nous assurer que si c'est la voie que nous avons décidé de suivre, nous devons la soutenir.

● (1210)

M. Maninder Sidhu: Merci, madame Rasmussen.

Il est absolument essentiel d'alimenter les foyers avec une énergie plus verte. Nous avons entendu dire que l'initiative de Ressources naturelles Canada sur la foresterie autochtone a été très populaire et qu'elle est souvent submergée de demandes. Il s'agit d'un programme qui fournit un soutien financier aux projets de développement économique menés par des Autochtones dans le secteur forestier.

Avez-vous pu profiter de ce programme? Que pourriez-vous nous dire à propos de ce programme qui pourrait nous aider à l'avenir?

Mme Tina Rasmussen: Oui, nous l'avons fait. Nous utilisons actuellement le programme de subventions à hauteur d'environ 3,4 millions de dollars. Pour NorSask Forest Products, cela a été très, très utile. Je pense que si vous regardez le programme lui-même, vous verrez que beaucoup de communautés ou de groupes autochtones qui s'en sont prévalus l'ont fait pour des sommes relativement modestes. Le programme de subventions, bien qu'utile,

visait davantage à réaliser des études et à mieux comprendre l'utilisation du territoire. Il est moins utilisé pour la construction d'infrastructures et le soutien au développement économique.

Si je devais dire quelque chose à ce sujet, ce serait qu'il s'agit d'un programme nécessaire, mais qu'il faut vraiment le rendre plus souple quant aux façons possibles d'utiliser concrètement les revenus et les subventions. Les montants d'argent pourraient également être examinés. Je veux dire, ce n'est pas une industrie dans laquelle on se lance avec seulement un peu d'argent, même quand il est question d'un nouveau potentiel...

M. Maninder Sidhu: Je vous remercie. Merci beaucoup, madame Rasmussen. Vous nous avez été d'une très, très grande aide...

Le président: Monsieur Sidhu, plutôt que de devoir à nouveau interrompre les témoins, je vais cette fois-ci vous interrompre.

Je pense que c'est tout le temps que nous avons pour cette série de questions. Je vous remercie de...

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Aurais-je le temps de poser une question très courte, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Eh bien, j'ai déjà étiré l'heure pour tenir compte des difficultés techniques que nous avons eues au début, et nous avons un deuxième groupe qui attend. Nous avons donc vraiment dépassé le temps que nous avons. Malheureusement, nous devons passer au prochain bloc. Je vous prie de m'excuser de cela, mais nous sommes quelque peu limités. Nous avons du temps à la fin, et nous l'utiliserons pour le prochain groupe.

Je tiens à remercier nos trois témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de contribuer à nos travaux.

Nous allons suspendre la séance pendant que le prochain groupe de témoins se prépare.

Merci.

● (1210)

(Pause)

● (1218)

Le président: Très bien, tout le monde, nous pouvons reprendre. Bon retour.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à nos trois nouveaux témoins et à les remercier de se joindre à nous aujourd'hui. Nous accueillons Jason Krips, de l'Alberta Forest Products Association; Susan Yurkovich, du British Columbia Council of Forest Industries; et, enfin, Sylvain Labbé, du Bureau de promotion des produits du bois du Québec.

Merci à vous trois d'avoir pris le temps d'être là. Vous aurez chacun jusqu'à cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Ensuite, nous passerons aux questions des députés. Vous êtes libres de vous exprimer dans la langue officielle de votre choix. Nous avons des interprètes à notre disposition.

Je vous préviens que mon travail consiste à vous interrompre. Si vous dépassez le temps qui vous est imparti, je vous couperai la parole, au risque d'être impoli, et je vous demanderai gentiment de conclure.

Là-dessus, je vais suivre l'ordre dans lequel vos noms figurent à l'ordre du jour.

Monsieur Krips, voulez-vous commencer? Merci.

M. Jason Krips (président-directeur général, Alberta Forest Products Association): Très bien.

Merci beaucoup, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je suis ravi de pouvoir témoigner devant vous.

Dans l'industrie forestière, nous sommes fiers du travail que nous faisons et des produits que nous fabriquons. La foresterie est d'une importance vitale pour nos vies, qu'il s'agisse des matériaux de construction pour créer un endroit sûr où vivre, de la pâte à papier pour fournir des services et des produits essentiels comme l'équipement de protection individuelle, les filtres de laboratoire et les emballages alimentaires ou, encore, de l'énergie durable pour garder les lumières allumées pendant le froid de l'hiver canadien, même par temps nuageux à Vancouver.

J'ajouterais que la foresterie constitue également un moyen de subsistance sûr et durable pour les 230 000 Canadiens qui travaillent dans notre industrie, sans parler des 370 000 autres Canadiens dont les emplois reposent sur nos activités économiques. Cela représente, au total, 600 000 emplois qui dépendent de l'industrie forestière au Canada. Les gens peuvent être fiers de ces produits et emplois. Ils contribuent à la gestion de la ressource forestière la plus durable au monde, une ressource qui fait partie de la solution pour lutter contre les changements climatiques et qui nous permet d'atteindre la cible de zéro émission nette.

Sur le plan économique, notre industrie forestière est la clé de la relance partout au pays, mais en Alberta, la situation est encore plus grave. Nous avons vu notre économie être décimée par le ralentissement de l'industrie énergétique. Les collectivités rurales ont été particulièrement touchées en raison de la disparition de nombreux emplois dans le secteur des ressources. Par contre, les collectivités forestières s'en sont beaucoup mieux sorties. Notre industrie soutient 40 000 emplois dans toute la province, et il s'agit d'emplois stables et bien rémunérés. Ainsi, pour de nombreuses familles, l'industrie forestière a été un havre de paix dans la tempête.

Notre industrie est stable, mais nous avons des besoins réels à combler pour faire en sorte que notre avenir demeure prometteur.

Premièrement, j'aimerais parler des mesures positives. Je pense que les gouvernements, tant au niveau fédéral que provincial, ont pris des mesures positives pour la foresterie en Alberta et, à vrai dire, dans l'ensemble du Canada. Le ministre O'Regan a annoncé près de 70 millions de dollars pour appuyer la lutte contre le dendroctone du pin en Alberta. Ce travail est absolument essentiel à la santé des forêts à l'échelle nationale. Je sais que Mme Yurkovich et nos collègues de la Colombie-Britannique ne connaissent que trop bien la destruction causée par le dendroctone du pin ponderosa, du point de vue tant environnemental qu'économique. En nous aidant à contenir la situation en Alberta, vous contribuez à prévenir la destruction qui se produit dans les collectivités forestières de tout le pays. Nous tenons à remercier le ministre O'Regan et les excellents fonctionnaires de Ressources naturelles Canada pour cet important financement.

Deuxièmement, nous sommes heureux de savoir que le gouvernement du Canada reconnaît que la foresterie fait partie de la solution aux changements climatiques. Nous trouvons encourageant de

voir que, dans le discours du Trône, les forestiers sont considérés comme des employés clés dans cette lutte et que le gouvernement s'est engagé à planter deux milliards d'arbres. Nous collaborerons avec vous dans le cadre de ces initiatives, et ce, jusqu'au bout.

En ce qui a trait aux besoins, le premier objectif, et le plus urgent pour notre industrie, c'est de maintenir l'accès à l'assise territoriale. Sans cette assise territoriale et sans un approvisionnement stable en bois, rien ne se passe dans la forêt. Il n'y a aucun investissement, aucune création d'emplois, ni aucune fabrication des produits dont le monde a besoin.

L'un des véritables défis à relever pour maintenir cet accès et ces emplois constitue la Loi sur les espèces en péril. Il s'agit d'un texte législatif normatif qui exige souvent des mesures draconiennes. Le vrai défi, c'est qu'il ne semble pas y avoir une approche à 30 000 pieds d'altitude. Un jour, on est obligé de prendre des mesures draconiennes qui aident une seule espèce, mais qui ne sont pas forcément avantageuses pour une autre. Un an plus tard, une autre espèce doit faire l'objet d'un examen, et un ensemble de mesures totalement différentes sont proposées. Il s'agit d'une approche axée sur une vision trop étroite, ce qui est vraiment dommageable pour notre industrie. Il est ainsi difficile de savoir où nous allons, et bon nombre des mesures limitent l'accès à l'assise territoriale. Il est donc difficile de faire des investissements et de planifier la croissance.

Nous avons besoin d'une approche qui tient compte de l'assise territoriale et des espèces de manière holistique et qui vise l'objectif plus général de créer des forêts et des paysages en bonne santé et propices à une diversité d'espèces. Il est temps de mettre fin à l'approche normative et ponctuelle pour passer à quelque chose de plus durable, tant pour l'environnement que pour notre économie. Il est temps d'envisager une refonte de la Loi sur les espèces en péril et une transition vers une approche visant plusieurs espèces.

Il est également temps de s'engager fermement à l'égard des forêts exploitables. J'entends par là des forêts qui sont gérées conjointement par le gouvernement, les collectivités et les forestiers.

Force est de reconnaître que la stérilisation de notre assise territoriale par l'exclusion de la foresterie et des autres industries d'exploitation des ressources ne représente pas une solution viable. Cela aboutira à des paysages malsains, susceptibles de provoquer des feux de forêt et des infestations de parasites. Ces incidents ne favoriseront pas la biodiversité des espèces et ils nuiront aux efforts de rétablissement. Ils feront également du tort aux collectivités et mineront la relance économique du Canada. Le plus grand outil de lutte contre les changements climatiques nous sera retiré des mains: cet outil, c'est la gestion durable des forêts.

● (1220)

Nous savons que les forêts qui sont soigneusement planifiées et gérées grâce à la récolte et à la replantation sont des puits de carbone beaucoup plus efficaces que celles qui sont laissées intactes. L'exploitation des vieilles forêts et la séquestration du carbone dans nos maisons, nos bâtiments et les produits que nous utilisons chaque jour permettent de planter de nouvelles forêts. Ces nouvelles forêts captent le carbone à mesure qu'elles croissent; ainsi, cette croissance et cette séquestration constituent la meilleure façon d'atteindre nos objectifs en matière de carboneutralité.

En nous engageant à créer des forêts exploitables, nous faisons ce qu'il faut pour nos collectivités, notre économie et notre planète.

Je vous remercie beaucoup du temps et de l'attention que vous nous avez consacrés cet après-midi.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup, monsieur. Vous terminez juste à temps.

Madame Yurkovich, c'est à vous, si vous le voulez bien.

Mme Susan Yurkovich (présidente-directrice générale, British Columbia Council of Forest Industries): Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous sommes heureux d'être ici ce matin ou cet après-midi. Malgré la grande incertitude qui règne encore dans le contexte de la crise sanitaire et économique, notamment pour ce qui est de savoir ce que cela réserve aux Canadiens dans les mois à venir, une chose est certaine, de notre point de vue: l'industrie forestière, que ce soit ici en Colombie-Britannique ou partout ailleurs au Canada, est bien placée pour aider les Canadiens à retourner au travail, à alléger le fardeau des collectivités et à offrir les produits à faible émission de carbone dont le monde a besoin.

Au départ, la pandémie a obligé les usines à fermer leurs portes, mais les exploitants ont pu mettre en place des pratiques de travail sécuritaires pour se remettre au travail beaucoup plus rapidement que les industries ayant un contact direct avec la clientèle. La forte demande, alimentée par les rénovations domiciliaires et le nombre accru de logements mis en chantier, a également contribué à la relance, permettant ainsi à de nombreuses familles de retomber sur leurs pieds. Cela démontre que les racines profondes de notre secteur et la résilience de sa chaîne d'approvisionnement sont essentielles à la relance économique collective.

Comme M. Krips l'a dit, l'industrie forestière de la Colombie-Britannique a également d'énormes répercussions économiques dans la province. Elle représente le tiers des exportations de la Colombie-Britannique. Elle apporte une contribution de 13 milliards de dollars au PIB, en plus de générer, chaque année, environ 4 milliards de dollars d'impôts qui permettent de financer d'importants services sociaux et services de santé; d'ailleurs, en 2019, les entreprises membres de notre association ont acheté des biens et des services d'une valeur de 7 milliards de dollars auprès de 10 000 fournisseurs dans 340 collectivités de notre province. Même si beaucoup de gens pensent qu'il s'agit simplement de collectivités rurales et éloignées, il sera intéressant de savoir que, l'année dernière, Vancouver a enregistré les dépenses les plus élevées pour le secteur forestier. Tout cela pour dire que notre industrie sera la pierre angulaire de l'économie et qu'elle sera essentielle à notre relance économique, que vous soyez à Prince George, à Campbell River, à Victoria ou à Surrey.

Toutefois, même si nous avons relativement bien surmonté cette crise à court terme, nous faisons face à des défis fondamentaux qui existaient avant la pandémie, notamment la hausse des coûts, la complexité de la réglementation, la volatilité des échanges commerciaux et la concurrence mondiale croissante. Par conséquent, puisque votre comité examine aujourd'hui le rôle important que notre secteur peut jouer dans notre relance économique collective, nous vous invitons à vous concentrer sur les cinq principales mesures suivantes.

Premièrement, comme M. Krips l'a dit, il est essentiel que nous investissions dans nos terres forestières exploitées et que nous les protégions. En Colombie-Britannique, environ 52 % des terres ont une valeur de conservation. C'est un engagement énorme. Cela fait

de la Colombie-Britannique un endroit où il fait bon travailler, et c'est un modèle de développement durable, mais en plus des valeurs de conservation, nous valorisons également notre ressource forestière renouvelable pour les emplois et les débouchés qu'elle offre aux familles et aux collectivités.

L'accès garanti à la fibre à un coût raisonnable constitue le principal facteur qui peut aider à attirer de nouveaux investissements et contribuer à la relance économique. C'est pourquoi nous pensons que, tout comme les parcs et les zones protégées, nous devrions décider de la taille de la forêt exploitable pour ensuite la protéger. Une fois que nous aurons pris cette mesure, nous devons chercher à trouver des façons novatrices de gérer les ressources forestières.

Nous sommes déjà un chef de file du secteur en matière de certification forestière. Nous employons de nouvelles technologies et nous sommes prêts à retoucher nos manches pour l'initiative visant à planter deux milliards d'arbres, mais la gestion dans un monde de changements climatiques nous obligera tous à y jeter un regard neuf. Il y a de nouvelles idées qui méritent d'être étudiées pour améliorer la santé de nos forêts, de notre industrie, de nos collectivités et de notre pays.

Deuxièmement, nous voulons avoir de bonnes règles qui protègent notre environnement, mais à l'heure actuelle, la foresterie en Colombie-Britannique est régie par près de 60 lois et règlements fédéraux et provinciaux: voilà autant d'éléments de complexité qui créent de l'incertitude, ajoutent des coûts et nuisent à notre compétitivité. Nous devons accroître la coordination et éliminer les redondances, sans mettre en péril la protection de l'environnement, et nous serions heureux d'avoir la possibilité de travailler en collaboration pour apporter des changements lorsqu'il est judicieux de le faire.

La troisième priorité essentielle, c'est notre partenariat avec les Premières Nations. En Colombie-Britannique, à l'heure actuelle, 5 300 Autochtones sont directement employés dans notre secteur, et il y en a beaucoup plus dans le domaine des relations interentreprises, les coentreprises, la gestion des forêts, etc. Nous sommes très fiers des relations établies depuis de nombreuses années, mais nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Alors que nous avançons vers la réconciliation et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies, il est essentiel que nous fassions ce travail ensemble pour être sûrs de bien faire les choses, d'obtenir des résultats tangibles et de créer les conditions propices à la prospérité de tous.

Quatrièmement, dans une perspective d'avenir, nous devons redoubler d'efforts pour diversifier nos marchés et nos produits. Au cours des deux dernières décennies, en collaboration avec les provinces et le gouvernement fédéral, la Colombie-Britannique a pris les devants pour élargir notre marché, surtout en Asie où nous vendons maintenant 30 % de nos produits. Nous réduisons ainsi notre dépendance à l'égard des États-Unis, où nous continuons d'être soumis à des droits de douane punitifs.

Notre partenariat avec Ressources naturelles Canada peut vraiment être considéré comme un modèle d'excellence pour ce qui est de créer des partenariats et d'obtenir des résultats. Cependant, l'exploitation de nouveaux marchés et produits n'est pas un jeu à court terme. Il faut des années pour faire connaître les produits et en assurer l'acceptation sur les marchés, ainsi que pour établir des codes et des normes. Nous estimons que ces efforts doivent se poursuivre.

• (1230)

Enfin, nous estimons que le temps est vraiment venu de renforcer énergiquement notre réputation de chef de file de l'écologisation et de chef de file mondial des constructions en bois. Il existe des exemples incroyables de constructions en bois à faible teneur en carbone partout au pays. Nous avons les gens, les ressources, le savoir-faire et les capacités nécessaires pour jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale. Le monde entier pourra compter sur nous pour trouver la prochaine grande idée quant à la façon d'utiliser les ressources qui proviennent de la forêt de manière à atténuer les répercussions climatiques. Nous devons saisir les occasions d'accroître la demande pour nos produits locaux, d'encourager l'utilisation du bois massif, d'aider les constructeurs à suivre les codes de la construction et de sensibiliser les gens aux incroyables avantages des constructions en bois. Ce faisant, nous créerons également de nouveaux types d'emplois pour la prochaine génération de travailleurs forestiers — une perspective qui, je crois, nous réjouit tous.

Ainsi, une tâche colossale vous attend tous. Il sera difficile de relancer notre économie après ce coup dur sans précédent, mais l'industrie forestière peut jouer et jouera un rôle important. Vous pouvez contribuer à amplifier ces effets positifs en nous aidant à relever certains des défis fondamentaux auxquels nous faisons face et, surtout, en vous faisant le champion de notre industrie, à mesure que nous nous efforcerons de faire de nos produits forestiers à faible teneur en carbone une solution aux changements climatiques pour le monde entier.

Je vous remercie, et j'ai hâte de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Labbé, la parole est à vous pour cinq minutes, s'il vous plaît.

[Français]

M. Sylvain Labbé (président-directeur général, Bureau de promotion des produits du bois du Québec): Merci, monsieur le président.

Je remercie le Comité permanent des ressources naturelles de m'offrir cette occasion de parler de la reprise économique.

Le Bureau de promotion des produits du bois du Québec représente une association d'industriels comptant environ 200 entreprises dans cinq secteurs d'activité de l'industrie du bois, soit le sciage résineux, les feuillus, le plancher, les granules énergétiques et la fabrication de constructions en bois et de produits de construction.

Je vais parler de l'importance de notre industrie. Selon une étude récente de PricewaterhouseCoopers effectuée au Québec, notre industrie représente 142 000 emplois, contrairement aux chiffres qui avaient été véhiculés auparavant. Elle comporte trois secteurs, soit les opérations forestières, qui représentent environ 20 000 emplois; les pâtes et papiers, qui représentent environ 55 000 emplois; les produits du bois, qui représentent environ 65 000 emplois. Ce qui est intéressant, c'est que le secteur des produits du bois représente environ 970 entreprises. Or, les deux tiers des emplois dans l'industrie du bois proviennent du secteur des produits à valeur ajoutée de deuxième transformation au Québec, qui regroupe 63 % des entreprises.

Je vais revenir à la stratégie de diversification dont on a discuté. Vous savez tous que nous sommes aux prises avec le conflit du bois d'œuvre depuis plus de 20 ans. Nous en sommes à notre sixième

conflit. Il y a deux façons de diversifier l'industrie canadienne: soit on vend nos produits de bois d'œuvre à d'autres marchés étrangers, soit on vend nos produits de bois d'œuvre pour la fabrication de nouveaux produits de bois hors taxes à valeur ajoutée. Les deux options donnent le même résultat, soit celui de diminuer la pression occasionnée par le conflit avec les États-Unis.

Pour l'industrie, dans l'Ouest canadien, la solution concernant l'Asie était idéale. Nos amis de la Colombie-Britannique ont fait un travail fantastique au cours des dernières années pour développer le marché en Asie. Pour l'Est du Canada, la solution est plus difficile sur le plan géographique, et consistera plutôt à créer des produits à valeur ajoutée, qui, ensuite, seront exportés autant aux États-Unis qu'outre-mer. Il faut dire que cette production crée quatre fois plus de valeur ajoutée que le bois d'œuvre. En plus d'augmenter nos exportations, on crée plus d'emplois. La demande américaine et mondiale pour ce type de produits à valeur ajoutée est en forte croissance, en raison de la rareté de la main-d'œuvre et de l'utilisation accrue du bois dans la construction pour des raisons de lutte contre les changements climatiques.

Cette stratégie a été établie au Québec en 2016. En ce qui concerne les exportations de produits structuraux à valeur ajoutée, l'objectif était de passer de 400 millions de dollars à 3 milliards de dollars en 2030. En 2020, les exportations sont d'une valeur de 400 millions de dollars; en 2014, elles étaient d'une valeur de 200 millions de dollars. Les exportations ont donc doublé, et nous voulons qu'elles augmentent à 3 milliards de dollars.

Les exportations de l'industrie du bois d'œuvre vers les États-Unis se chiffrent à environ 1,5 milliard de dollars. En prenant le tiers de cette somme, soit 500 millions de dollars, et en fabriquant des produits structuraux, nous obtenons quatre fois plus de valeur. Nous obtenons des exportations d'une valeur de 2 milliards de dollars. C'est la stratégie que nous employons depuis trois ans. Il y a beaucoup de travail devant nous, mais les perspectives sont excellentes.

La construction en Amérique du Nord sera un élément clé de la reprise. Selon les économistes, ce sera une reprise en V. Les éléments fondamentaux sont tous en place aux États-Unis pour une reprise très forte de la construction. Les mises en chantier étant plus basses que les moyennes historiques, il y a de la place pour la croissance. Il y a aussi un nouvel engouement pour les résidences unifamiliales à l'extérieur des centres urbains. La COVID-19 engendre un phénomène: tout le monde veut sortir des villes. C'est une nouvelle tendance.

Il y a aussi les mesures de lutte contre les changements climatiques qui se raffinent un peu partout dans le monde, principalement en Europe, et qui créent une demande supplémentaire pour la construction en bois, que l'on préfère à d'autres matériaux plus énergivores. À ce sujet, je suis tout à fait en accord avec M. Roberts, qui a parlé ce matin. Nous avons fait beaucoup d'efforts en élaborant des politiques visant des matériaux ou des technologies dans le but d'augmenter la construction en bois.

• (1235)

Je pense qu'il faut passer à une étape de performance et cesser de parler de matériaux et de technologies. Il faut plutôt instaurer des politiques qui comprennent des obligations de performance sur le plan des émissions de carbone en kilogrammes par mètre carré et des dépenses énergétiques en kilowatt par mètre carré, et laisser l'industrie faire son travail. Je vous annonce que l'industrie du bois va gagner haut la main et que nos parts de marché vont augmenter.

C'est plus noble que d'essayer d'imposer des mesures prescriptives. À long terme, comme l'Europe l'a démontré, quand on met en place des mesures relatives à la performance et que tout le monde a le droit d'atteindre cette performance, les résultats concernant la croissance de la demande de bois sont plus grands que ceux d'une politique prescriptive.

En ce qui concerne les vecteurs de réussite pour cette industrie, il y a quatre...

[Traduction]

Le président: Je vais devoir vous demander de conclure très rapidement, monsieur.

[Français]

M. Sylvain Labbé: D'accord.

Il y a deux éléments pour réussir cela: la commercialisation et l'exportation. Il y a le programme...

[Traduction]

Le président: Monsieur Labbé, vous allez devoir conclure très brièvement.

M. Sylvain Labbé: Oui, merci.

[Français]

Il faut bonifier le Programme de développement des marchés pour qu'on puisse développer l'industrie des produits à valeur ajoutée sur le plan des exportations. Actuellement, c'est l'exportation outre-mer, et il faut absolument refondre ce programme pour augmenter l'exportation de produits à valeur ajoutée.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur.

C'est maintenant au tour de M. Zimmer ou de M. McLean, je suppose.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Permettez-moi de commencer par remercier nos invités d'aujourd'hui.

Madame Yurkovich, monsieur Krips et monsieur Labbé, je vous remercie de nous éclairer sur les décisions que nous devons prendre et sur l'étude que nous devons mener ici.

Je vais adresser mes premières questions à M. Krips.

Monsieur Krips, pouvez-vous me parler des normes proposées en matière de carburant propre et me dire quels en sont les effets, selon vous, sur vos parties prenantes en Alberta?

M. Jason Krips: En ce qui concerne les normes en matière de carburant propre, nous surveillons la situation de très près, monsieur McLean.

À notre avis, si ces normes étaient bien appliquées et bien mises en place, elles seraient avantageuses pour notre industrie, mais nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres industries qui pourraient être touchées par ces normes et nous essayons de faire en sorte que le tout soit appliqué de manière mesurée et appropriée dans de nombreuses industries, et pas seulement dans l'industrie forestière.

Selon nous, si cette initiative est bien gérée, elle sera avantageuse non seulement pour la société, mais aussi pour notre industrie. Il faut toutefois procéder d'une manière très mesurée, sans causer trop de tort à certaines de nos industries.

M. Greg McLean: Merci.

Pouvez-vous nous parler de certains des plans en matière de bioénergie? J'ai remarqué, sur votre site Web, que Millar Western avait investi dans une plateforme de bioénergie anaérobie qui, je crois, a été financée par le programme TIER de l'Alberta ou son prédécesseur. Est-ce exact?

• (1240)

M. Jason Krips: C'est exact.

Nous voyons beaucoup d'avantages à l'utilisation de la bioénergie, et c'est un projet sur lequel nous travaillons en ce moment. En plus du programme TIER, il y a aussi le programme ERA, ou Emissions Reduction Alberta, qui reçoit un financement de l'industrie et du gouvernement et qui vise à réduire l'empreinte carbone. La biomasse est certainement une option sur laquelle nous nous penchons dans notre industrie pour nous assurer d'en tirer profit. J'ai vraiment l'impression que tout le volet bioénergie de la foresterie ne fait que commencer.

M. Greg McLean: Pouvez-vous parler de la contribution que le fonds Technology, Innovation and Emission Reduction (TIER) apporte à des installations du genre de celles que possède l'entreprise Millar Western Forest Products?

M. Jason Krips: Monsieur McLean, je vais devoir vous revenir au sujet de ce fonds particulier et des opérations de Millar Western Forest Products. Nous pouvons certainement obtenir des renseignements supplémentaires que nous vous remettrons par écrit.

M. Greg McLean: Merci.

Ce programme reçoit-il une aide financière du gouvernement fédéral?

M. Jason Krips: Il faudra que je vous revienne là-dessus également, et je vous prie de m'en excuser.

M. Greg McLean: En ce qui concerne les différents niveaux, il y a l'application du fonds TIER et le programme Emissions Reduction Alberta (ERA), dans le cadre duquel vos membres contribuent de manière importante à l'efficacité de votre industrie et bénéficient des sommes versées par les grands émetteurs, des sommes qui sont recyclées pour réduire les émissions de votre industrie. Observez-vous la superposition des lois par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, étant donné qu'ils utilisent différents types de taxes pour aborder la situation? Existe-t-il une façon plus efficace de faire les choses?

M. Jason Krips: Je vais me tourner vers les programmes offerts. Je sais que les responsables d'ERA, en particulier, travaillent en étroite collaboration avec des organismes fédéraux afin de garantir que... Je vais parler davantage de la superposition du financement que de la superposition des lois.

Je sais qu'il est avantageux de tirer parti de plusieurs effets de levier offerts par la province et le gouvernement fédéral lorsqu'il s'agit de financer la réduction de l'empreinte carbone. Nous en bénéficions grandement. Comme j'ai travaillé en étroite collaboration avec les responsables d'ERA dans le cadre d'un ancien emploi, je sais qu'il y a de bonnes synergies entre les programmes offerts par les provinces et le gouvernement fédéral. En ce qui concerne l'aspect législatif, nous pouvons toujours trouver des moyens de réduire les recouvrements et de simplifier les choses, qu'il s'agisse de formalités administratives, de la gestion d'une forêt ou de la réduction des émissions de carbone.

M. Greg McLean: Deux approches différentes sont utilisées pour réduire les émissions de carbone. L'une d'elles est le programme TIER, qui impose en fait aux grands émetteurs un coût pour le carbone, si vous voulez, ou un prix pour le carbone. L'autre approche est la tarification du carbone mise en œuvre à l'échelle fédérale, et ces deux approches ne semblent pas avoir d'importantes répercussions l'une sur l'autre. Maintenant, vous serez également assujettis à la norme sur les carburants propres. Donc, en réalité, trois approches auront, d'une manière ou d'une autre, une incidence sur votre industrie — certaines de manière positive, d'autres de manière négative. Vous ne pensez pas qu'elles apportent, comme vous l'avez dit, de nombreuses formalités administratives à démêler au bout du compte?

M. Jason Krips: Il est certain que notre industrie est très préoccupée par l'empilement des obstacles réglementaires potentiels ainsi que par la tentative de faire avancer les choses sur le plan du carbone, et c'est une dimension que nous surveillons de très près. Je dirais que, oui, notre industrie est préoccupée par la superposition ou l'empilement de différentes règles ou de différents modèles.

Certains de nos membres bénéficient du fonds TIER et se réjouissent certainement beaucoup de travailler avec les responsables d'ERA afin de tirer parti de certains des fonds qu'ils reçoivent dans le cadre de ce programme de financement.

M. Greg McLean: En tant qu'industrie, savez-vous combien d'argent vous avez réellement reçu du fonds TIER pour financer des projets technologiques?

M. Jason Krips: Je n'en sais rien, monsieur McLean, mais c'est un sujet que nous pouvons étudier plus à fond et sur lequel nous pouvons vous faire parvenir une réponse écrite.

M. Greg McLean: Diriez-vous que votre industrie a été le principal bénéficiaire du programme TIER qui vise les grands émetteurs de la province, étant donné qu'un plus grand nombre de crédits de carbone, si vous voulez, ont été injectés dans votre industrie que dans toute autre industrie de la province?

M. Jason Krips: Non, je ne dirais pas cela. En fait, je dirais que le secteur de l'énergie a probablement bénéficié davantage du programme TIER. Nous travaillons avec les responsables d'ERA et d'autres programmes afin d'essayer d'obtenir des fonds supplémentaires pour nos membres. Oui, nous nous efforçons d'obtenir tout ce que nous pouvons, mais pour répondre à votre question, je dirais que le secteur de l'énergie a bénéficié davantage du financement du programme TIER que le secteur forestier.

M. Greg McLean: Pourtant, l'industrie de l'énergie est également celle qui apporte la plus grande contribution au programme TIER. Le programme engendre un bénéfice net — des entrées et des sorties d'argent, je dirais — qui avantage probablement le secteur forestier par rapport au secteur pétrolier et gazier, n'est-ce pas?

M. Jason Krips: Il y a de l'argent qui entre et de l'argent qui sort, mais je dirais aussi que le secteur forestier a l'énorme possibilité de devenir un puits de carbone, et cela ne peut pas être sous-estimé. Le fait est qu'une forêt saine, une forêt aménagée qui tire parti des technologies, peut en fait profiter à l'économie dans son ensemble. L'une des industries qui peuvent en bénéficier est le secteur de l'énergie.

• (1245)

Le président: Merci beaucoup, monsieur McLean.

Je vous ai accordé un peu plus de temps, en partie parce que nous n'aurons pas le temps d'organiser une deuxième série de questions. Je voulais m'assurer que le témoin avait la chance de répondre à votre question.

Merci.

Monsieur Weiler, nous allons maintenant vous céder la parole.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais également remercier les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Je voudrais adresser ma première question à M. Krips.

Vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que des efforts avaient été déployés en ce qui concerne la lutte contre le dendroctone du pin ponderosa. Vous avez dit que RNCan avait octroyé un financement de 68 millions de dollars.

Je me demande si vous pourriez nous parler un peu de l'importance que ce financement revêt pour veiller à ce que nous disposions des outils nécessaires pour lutter contre la pullulation du dendroctone du pin ponderosa. Par ailleurs, existe-t-il des moyens d'aider l'industrie à mieux utiliser les produits fabriqués à partir de bois infesté par le dendroctone du pin ponderosa et à les commercialiser à l'avenir?

M. Jason Krips: Je vous remercie beaucoup de votre question sur le financement de la lutte contre le dendroctone du pin ponderosa.

Les membres de notre industrie se réjouissent énormément des efforts conjoints que déploient le ministre O'Regan, à l'échelle fédérale, et le ministre Dreeshen, à l'échelle provinciale, afin d'obtenir ce financement, qui est d'une importance capitale. Nous n'avons pas besoin de regarder beaucoup plus loin que la province de Mme Yurkovich et la dévastation causée par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique.

Le fait que nous puissions essayer de freiner l'infestation est extrêmement important. Quand vous examinez le parc national de Jasper, vous constatez qu'il y a encore beaucoup de rouge là-bas. Nous espérons pouvoir freiner la dévastation causée par le dendroctone du pin ponderosa, qui commence à se propager dans la région de Hinton-Edson. On ne peut pas sous-estimer l'importance de ces fonds. L'effort de collaboration entre la province et le gouvernement fédéral est, selon moi, un très bon exemple de coopération entre nos deux administrations.

En ce qui concerne les produits eux-mêmes, nous travaillons avec plusieurs de nos instituts de recherche afin d'essayer de maintenir ou d'améliorer notre capacité d'utiliser le bois qui a été endommagé par le dendroctone du pin ponderosa. Nous pourrions toujours utiliser un financement supplémentaire à cet égard. Cependant, le but, et ce qui importe le plus, c'est d'essayer d'arrêter et d'éliminer le dendroctone du pin ponderosa ou de réduire son incidence. En vérité, le fait que cet argent a été mis à notre disposition est très apprécié.

M. Patrick Weiler: Merci, monsieur Krips.

J'aimerais poser ma prochaine question à Mme Yurkovich.

Au cours de votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné certains chiffres. Je crois comprendre que le COFI a récemment commandé une étude intitulée « The 2019 Regional Supply Chain Study » (étude de la chaîne d'approvisionnement régionale de 2019). Pouvez-vous nous présenter quelques-uns de ses principaux points saillants ou, plus important encore, les conséquences que cette étude pourrait avoir pour notre travail?

Mme Susan Yurkovich: J'ai mentionné dans mes commentaires que les dépenses de l'industrie sont très importantes. Les gens ont tendance à penser qu'il n'y a que d'emplois dans les communautés rurales ou à l'extérieur de la vallée du bas Fraser. En Colombie-Britannique, 42 % de tous les emplois en foresterie sont offerts dans la vallée du bas Fraser et dans le sud-ouest de la province. En fait, nos dépenses à Vancouver sont énormes. Elles sont engagées pour des emplois qu'habituellement les gens ne considèrent pas comme étant liés au secteur forestier. Il s'agit d'emplois dans les domaines de la technologie, du marketing, de la logistique, etc. Je pense que c'est un fait vraiment important.

Il y a des emplois et des retombées économiques dans absolument toutes les régions de la Colombie-Britannique. Lorsque vous pensez à des façons de contribuer à la relance de notre économie — et c'est ce à quoi vous pensez au sein de votre comité —, voilà un endroit où nous avons été en mesure de reprendre nos activités plus rapidement. La situation a un effet dévastateur sur les restaurateurs et les exploitants d'entreprises touristiques, mais nous avons réussi, en grande partie, à fonctionner en toute sécurité.

Quand il s'agit de choisir des Clydesdales de l'économie — c'est-à-dire quelques gros chevaux qui peuvent tirer très fort —, il est important de noter que le secteur forestier est très robuste en Colombie-Britannique, comme dans bon nombre d'autres régions de la province. Il peut apporter une contribution importante à l'économie si nous parvenons à régler certains des problèmes fondamentaux.

Il y en a quelques-uns. Nous exerçons nos activités dans un contexte mondial, et non dans les limites des frontières. Vous entendez les témoignages de trois personnes qui viennent de différentes régions de la province, mais ces trois personnes ne se livrent pas concurrence. Nous sommes en concurrence avec des entreprises du monde entier — en Suède, en Finlande, en Russie, etc. Voilà où se trouvent nos concurrents. Afin que notre industrie puisse améliorer la situation des collectivités, il est vraiment important de veiller à ce que nous soyons capables de rivaliser avec nos concurrents et à ce que nous disposions de bonnes bases.

● (1250)

M. Patrick Weiler: Je suis entièrement d'accord.

Parmi les mesures clés que le gouvernement fédéral doit prendre, vous avez mentionné que le redoublement des efforts pour diversifier les marchés et les produits ainsi que l'expansion des marchés en Asie par la Colombie-Britannique en étaient de très bons exemples.

Pourriez-vous nous parler un peu de la relation entre RNCan et le COFI, de la capacité de RNCan et de ce que le ministère devrait faire à l'avenir pour contribuer à soutenir une plus grande diversification des marchés et des produits?

Mme Susan Yurkovich: À la suite de l'infestation de dendroctone du pin au début des années 2000... Rien de tel qu'un besoin urgent de changement pour vous aider à faire bouger les choses, à vous diversifier et à modifier votre façon de faire des affaires. La Colombie-Britannique a vraiment mené la charge en Asie. Selon M. Labbé, nous avons un avantage logistique en Asie, mais il y a d'autres marchés en Europe et ailleurs qui recherchent des solutions à faible émission de carbone.

Il est vraiment difficile de procéder à ces changements. Il y a des mesures que le gouvernement peut prendre en matière d'ouverture des marchés que l'industrie ne peut pas prendre. De même, il y a des mesures que l'industrie peut prendre sur le plan des relations commerciales que le gouvernement ne peut pas prendre. Il est vraiment important que l'industrie et le gouvernement travaillent en partenariat. De plus, ce partenariat est solide. Pour donner suite à l'argument de M. Labbé, il y a encore du travail à faire, et nous avons la possibilité de redoubler d'efforts à cet égard.

Les partenariats industrie-gouvernement ne sont pas toujours fructueux et ne donnent pas toujours de résultats perceptibles. La situation n'est pas parfaite, mais je dirais qu'à notre avis, il s'agit d'un très bon exemple de partenariat industrie-gouvernement qui fonctionne efficacement et qui donne des résultats.

Toutefois, je crois qu'il y a encore du travail à faire. En ce moment même, il existe des débouchés pour les produits forestiers canadiens, car les gens recherchent des solutions de rechange à faible teneur en carbone et des articles faits à partir de fibres, que ce soit des emballages pour vos aliments, des planches pour construire votre maison ou certains produits à valeur ajoutée, qui sont produits au Québec, en Ontario ou ailleurs. C'est le moment pour nous d'agir. Il est vraiment important que nous tirions parti de cette occasion.

M. Patrick Weiler: Formidable.

Vous avez dit que nous devons nous appuyer sur notre réputation en matière de construction en bois. Je me demande simplement si vos membres ont pu profiter de certains des programmes qui ont été annoncés dans le cadre du budget de 2019, comme le Programme d'innovation forestière et le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière, afin d'appuyer cet effort et d'autres types de produits novateurs pour le secteur forestier.

Mme Susan Yurkovich: Nous l'avons fait, mais je dirais que la première chose que nous pourrions faire consisterait à utiliser un plus grand nombre de nos produits au Canada. Nous avons une grande marge de manœuvre à cet égard. Il y a beaucoup de bâtiments de cinq ou six étages en construction au Canada, des bâtiments dont nous devrions défendre le mérite et que nous devrions construire en bois. Cependant, nous devons travailler avec les promoteurs, les spécificateurs, les architectes et les ingénieurs afin que la construction en bois leur soit plus familière, comme nous l'avons fait dans les marchés asiatiques.

Nous avons fait un très bon travail en commençant à attirer l'attention des gens sur le bois dans certains de nos marchés d'exportation, mais nous avons du travail à faire au pays. Il n'y a rien de tel que de démontrer son leadership en montrant son savoir-faire au Canada.

Je crois que nous avons de nombreuses occasions de le faire, mais nous avons besoin de l'aide de tous les ordres de gouvernement, et nous avons besoin que tous les députés défendent cette importante industrie qui non seulement peut relancer l'économie, mais qui est aussi parfaitement positionnée pour tirer parti d'un monde qui recherche des solutions au problème du carbone.

Le président: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Weiler.

D'accord. Ensuite, nous donnerons la parole au représentant du Bloc québécois. Je ne sais pas qui est présent en ce moment.

[Français]

M. Mario Simard: Je suis de retour, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: D'accord. Vous avez la parole pendant six minutes.

[Français]

M. Mario Simard: Je remercie les témoins.

Monsieur Labbé, au cours de votre présentation, vous avez beaucoup insisté sur la diversification des marchés.

Récemment, nous avons fait le calcul du Programme de développement des marchés du gouvernement fédéral. Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'en regardant les emplois liés au secteur forestier, 31 % de ces emplois viennent du Québec, 27 % de la Colombie-Britannique et 21 % de l'Ontario. Le plus gros bassin d'emplois est au Québec.

En examinant le Programme de développement des marchés, je me suis rendu compte que 78 % de l'enveloppe du budget avait été accordée à la Colombie-Britannique. Je me suis demandé si c'était parce qu'on ne faisait pas de demande au Québec. Qu'est-ce qui explique cette distorsion?

Probablement que vous le savez, mais pour votre gouverne, c'était quand même un programme de 64 millions de dollars, en 2019.

Comment cela se fait-il que le Québec reçoive une part aussi faible du Programme de développement des marchés? Avez-vous une idée là-dessus?

• (1255)

M. Sylvain Labbé: Je vous remercie, monsieur Simard.

[Traduction]

Je vais dire ce qui suit en anglais au profit de mes collègues canadiens.

Je pense que l'idée ne consiste pas seulement à chercher des mesures, comme celles que nous devrions prendre dans l'Est et dans l'Ouest. Je crois que nous devons à la fois développer nos marchés d'exportation et élaborer de nouveaux produits pour favoriser la diversification.

De plus, l'idée ne consiste pas à réduire les efforts que nous avons déployés en collaboration avec Produits de bois canadien, le COFI et le reste de l'équipe, mais plutôt à tirer parti de l'occasion en or que nous voyons d'accroître la diversification des produits à valeur ajoutée, surtout en collaboration avec le Québec, l'Ontario et les Maritimes. Nous devons probablement améliorer et bonifier le programme visant ce secteur à valeur ajoutée, sans altérer l'effort que nous faisons actuellement pour diversifier nos marchés.

Il s'agit donc d'un double effort. Les sommes à engager ne sont pas très importantes. J'estime que c'est une décision stratégique que nous devons prendre dès maintenant, parce que l'option pour l'Est permettra également de créer de la valeur et de réduire notre dépendance à l'égard de l'économie américaine.

[Français]

M. Mario Simard: Je vous remercie de votre réponse.

Je comprends tout à fait que ce n'est pas votre travail, mais celui d'un politicien, de faire ressortir cette distorsion.

Dans votre présentation, vous avez dit qu'on arrivait à des retombées quatre fois plus intéressantes lorsqu'on se concentrait sur des produits à valeur ajoutée. Si je comprends bien, vous venez de me dire que, dans le Programme de développement des marchés, on ne considère peut-être pas particulièrement les produits à valeur ajoutée.

Ai-je bien compris?

[Traduction]

M. Sylvain Labbé: Le programme a commencé il y a près de 20 ans. Je pense que c'est en 2000. J'étais un des fondateurs. Au départ, l'idée était de développer de nouveaux marchés, principalement dans des marchés émergents comme la Chine, l'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient. C'était l'idée. Nous hésitions à inclure les États-Unis en raison du risque lié à un accord sur le bois d'oeuvre.

Il n'y a plus de risque maintenant. Pour les produits à valeur ajoutée, comme les trusses de construction ou le bois d'ingénierie, il n'y a pas de taxe, pas de droit de douane et pas de blocus aux États-Unis. Le programme s'est lentement transformé pour inclure, il y a deux ans, les produits à valeur ajoutée aux États-Unis. Ce n'est que la première étape. Je pense que nous avons besoin de plus de financement et de plus de débouchés pour les petites et moyennes entreprises au Québec, en Ontario et dans les Maritimes pour développer le potentiel des produits à valeur ajoutée.

[Français]

M. Mario Simard: Je reviens sur ce que vous venez de dire concernant un meilleur financement pour mettre en place des produits à valeur ajoutée.

À quoi pourrait ressembler la stratégie du gouvernement fédéral en ce sens?

[Traduction]

M. Sylvain Labbé: À mon avis, la stratégie ne doit pas se concentrer uniquement sur le marché, mais sur beaucoup d'autres éléments. Il y a tout d'abord le développement du marché dans le cadre du programme des produits du bois et du Programme de développement des marchés, mais il faut aussi se concentrer sur l'innovation et la création de nouveaux produits.

Nous sommes en train de créer un monde numérique, comme construction en bois 2.0. Comme vous le savez, nous construisons encore nos bâtiments comme à l'époque de l'arche de Noé. Nous avons simplement remplacé le marteau par un marteau électronique.

Une nouvelle technologie industrielle est toutefois en cours de développement et progresse à très grands pas. C'est dans l'air. Il existe de grandes entreprises en Pologne comme Kattera ou Polcom. L'entreprise Germain Hotels vient de construire deux hôtels, un à Calgary et l'autre à Terre-Neuve. Elle a eu recours à Polcom, une entreprise polonaise, pour construire des hôtels préfabriqués ici au Canada. Pourquoi? On m'a répondu qu'on n'était pas prêt à soumissionner parce que leur nouveau système numérique n'était pas assez bien organisé. Attendez un instant: quel rôle voulons-nous jouer demain? Voulons-nous vendre des 2x4 à la Pologne pour qu'on nous expédie ensuite des trusses de construction ici au Canada?

Nous devons agir rapidement, parce que la demande pour la construction à charpente en bois croît rapidement et que, en raison de la réglementation du carbone dans le monde, elle entraînera une forte demande pour les produits à valeur ajoutée et les composantes structurales. Nous devons agir dès maintenant.

• (1300)

Le président: Merci. Je vais...

[Français]

M. Mario Simard: J'aurais une petite question rapide pour terminer, monsieur le président.

[Traduction]

Le président: Je vais dire oui si la question et la réponse ne dépassent pas 25 secondes, autrement, je vais vous interrompre.

[Français]

M. Mario Simard: Monsieur Labbé, ne serait-il pas essentiel d'avoir un critère d'empreinte carbone dans l'octroi des contrats d'approvisionnement du gouvernement? Il me semble que cela pourrait soutenir le secteur forestier.

[Traduction]

M. Sylvain Labbé: Tout à fait. Les systèmes qui donnent le plus de résultats dans le monde ne sont pas les politiques « Le bois d'abord » ou « Pensez bois », mais un système basé sur le rendement en matière de carbone et l'atteinte de cibles obligatoires. On incite ainsi tous les intervenants à utiliser le bois sans avoir à prononcer le mot. Le bois devient ainsi le matériau idéal en raison de ses avantages et de son rendement.

Le président: Merci, monsieur. Je vais devoir vous arrêter ici. Nous avons pris du retard.

Monsieur Cannings, vous êtes le dernier et vous disposez de six minutes.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Très bien, merci.

Je vais laisser M. Labbé poursuivre à propos des contrats d'approvisionnement du gouvernement et de l'établissement des cibles, et je remercie M. Simard d'avoir demandé si le gouvernement devrait établir des cibles d'utilisation du bois dans la construction de bâtiments en y associant des cibles de séquestration pour les matériaux de construction. C'est ce sur quoi portait exactement le projet de loi d'initiative parlementaire que j'ai déposé lors de la dernière

législature. Il se trouve actuellement au Sénat d'où il nous reviendra bientôt, je l'espère.

Je vais donc résumer tout cela en demandant à M. Labbé et à Mme Yurkovich où nous en sommes actuellement au Canada dans le dossier du bois d'ingénierie et de la construction en bois massif. J'ai deux grandes usines dans ma circonscription, Structurlam et Kalesnikoff, et d'autres sont probablement en route. Vous avez parlé de Kattera, qui se trouve tout juste de l'autre côté de la frontière à Spokane, dans l'État de Washington.

Quand il est question d'aide du gouvernement à l'industrie et de soutien à la technologie, de codes, du développement de marchés, des contrats d'approvisionnement du gouvernement, où en sommes-nous dans ces dossiers? Comment tirons-nous parti de tout cela? Je trouve décevant d'entendre parler de cette entreprise polonaise qui fait des affaires au Canada, alors que nous devrions être des chefs de file dans ce domaine.

M. Labbé pourrait répondre en premier, suivi de Mme Yurkovich.

M. Sylvain Labbé: Les dames d'abord, je pense.

Mme Susan Yurkovich: Merci, monsieur Labbé.

M. Labbé a tout à fait raison de dire que nous avons beaucoup à faire dans ce domaine.

En Colombie-Britannique, il y a une initiative en cours axée sur la promotion des matériaux en bois massif dans les bâtiments. C'est un élément très important. Il faut toutefois commencer par stimuler la demande. Il faut que la demande soit là. Le marché fonctionne très bien: si la demande croît pour la construction de bâtiments en bois massif dans une province, la production s'accroîtra.

C'est anormal. Il faut avoir un avantage financier pour expédier ces structures... J'ai deux garçons. Ce ne sont plus des enfants, mais nous avons beaucoup joué avec les Lego. On envoie des blocs Lego pour la construction de bâtiments sur place. Les matériaux sont très lourds. Si le coût du transport est élevé, il vaut mieux utiliser des produits qui sont fabriqués à proximité. Nous avons la chance de pouvoir le faire, mais il faut faire croître la demande.

Il faut tout d'abord faire croître la demande pour la construction de ces bâtiments et pour ces produits ici, car cela enverra un signal au marché d'accroître le nombre d'usines de fabrication qui créent de bons emplois.

Je dois revenir en arrière sur ce que j'ai dit dans ma déclaration liminaire. Le plus gros obstacle qui empêche les gens d'investir, c'est de ne pas savoir s'ils pourront se procurer la fibre à un prix raisonnable. En procédant à des investissements importants, les gens s'attendent à une période de récupération de 20 ou 25 ans. Ils doivent donc savoir s'ils pourront se procurer la fibre à un prix raisonnable pendant une longue période pour justifier de procéder à ces investissements importants.

C'est un élément crucial, et c'est pourquoi tous ces enjeux fondamentaux au sujet de l'accès à la fibre, la réglementation et la concurrence sont extrêmement importants.

J'ai une dernière observation avant de céder la parole à M. Labbé. La fabrication de produits à valeur ajoutée ne se limite pas au bois massif. Nous fabriquons toute une variété de produits dont les consommateurs ne sont même pas au courant, allant du bois massif aux corps des guitares. La liste est longue. M. Labbé a mentionné que nous avons cette chance. Tous les yeux sont tournés vers la fibre qui permet de fabriquer des produits moins polluants pour la planète, et il y en a toute une gamme. Il faut redoubler d'efforts dans ce dossier. Je suis entièrement d'accord avec M. Labbé.

• (1305)

M. Sylvain Labbé: Au sujet du rendement, la politique d'approvisionnement du gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer. Si la politique d'approvisionnement concernant les bâtiments fédéraux est financée par le gouvernement fédéral, il est temps alors d'imposer une réglementation sur le rendement concernant le carbone ou la consommation énergétique, comme c'est le cas en Europe.

Nous avons sans doute une longueur d'avance sur les Américains, mais après l'élection de la nouvelle administration, il se pourrait bien qu'ils rattrapent vite leur retard en matière de réglementation du carbone. C'est donc un bon moment pour procéder, car à Zurich, en Suisse, on teste le calcul du rendement du carbone dans le cadre d'une réglementation au mètre carré. La construction en bois s'est ensuite accrue de 50 % en deux ans. C'est beaucoup plus efficace qu'une politique prescriptive sur la technologie ou une politique « Le bois d'abord » ou « Pensez bois », parce que le bois est un bon produit.

Laissons l'industrie décider ce qu'il y a de mieux en établissant des règles strictes de rendement obligatoire, et nous, l'industrie, sommes convaincus de gagner la guerre sur ce terrain. C'est aussi une question de légalité. En rendant l'utilisation d'un matériau obligatoire, vous aurez des problèmes légaux avec nos amis dans les industries du ciment et de l'acier. La tendance est là. Il serait essentiel que les ministères fédéraux prêchent par quelques exemples.

Le président: Monsieur Cannings, il vous reste environ 20 secondes.

M. Richard Cannings: Je vais m'adresser à M. Krips.

Dans mon ancienne vie, j'étais biologiste et je m'occupais des espèces en péril. J'aimerais qu'il nous en dise plus au sujet de l'approche multi-espèces, car la façon la plus simple de procéder serait d'utiliser des espèces parapluies comme le caribou et la chouette ta-

chetée. Je sais que ces mots donnent des frissons à l'industrie forestière. J'aimerais savoir en quoi une approche multi-espèces faciliterait la vie de l'industrie forestière.

M. Jason Krips: C'est une excellente question.

Je ne pense pas que les choses seront plus simples, mais le fait est qu'on ajoute une espèce après l'autre. L'idée serait de prendre du recul pour adopter une approche globale. Dotons-nous plutôt, dans une zone exploitée, d'une approche multi-espèces, plutôt que d'en avoir une tantôt pour le caribou, tantôt pour diverses espèces de truites et tantôt une de plus pour le ouaouaron.

Le problème vient du fait... Nos forêts sont gérées de façon très globale du côté des usines, en travaillant avec le gouvernement sur les terres de la Couronne. Nous aimerions qu'il en soit de même pour les espèces en péril.

Monsieur le président, si je peux revenir à la discussion sur le bois massif et la demande, je voulais...

Le président: Nous avons déjà dépassé le temps prévu, alors si vous pouvez être très bref, ce serait utile.

M. Jason Krips: Je vais aller au plus court.

Il est très important de modifier la loi, comme le fait d'autoriser dans le Code national du bâtiment des bâtiments non plus de 6 mais bien de 12 étages dans les provinces — je suis parfaitement d'accord avec Mme Yurkovich et M. Labbé sur ce point —, tout comme sur le fait d'accroître la demande de bois massif et d'autres produits à valeur ajoutée. Je vais m'arrêter ici.

Merci de votre temps.

Le président: Merci beaucoup à tous nos témoins.

Je m'excuse que nous manquions constamment de temps, mais nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pris le temps de vous joindre à nous aujourd'hui.

Nous allons devoir suspendre la séance.

Nous devons tous nous déconnecter et nous connecter à nouveau. Nous allons discuter brièvement de questions concernant les travaux du Comité.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>